



Le Sahel

NUMERO
10300
MERCREDI
30 Mars 2022

150 FCFA

Atelier de
dissémination
du
mémoire
économique
du Niger

P. 5

● A la Présidence de la République

Le Chef de l'Etat reçoit la Commissaire européenne aux partenariats internationaux



Aboubacar Abzo / ONEP

Le Chef de l'Etat avec la délégation de l'UE

Le Président de la République, S.E Mohamed Bazoum, a reçu hier après-midi, Mme Jutta Urpilainen, Commissaire européenne aux partenariats internationaux. Les échanges entre le Chef de l'Etat et la Commissaire européenne aux partenariats internationaux ont porté sur la coopération entre l'Union Européenne et le gouvernement du Niger ainsi que sur les questions régionales et particulièrement sur la situation

dans le Sahel. On note que la diplomate européenne était pour l'occasion accompagnée par la Cheffe de délégation de l'Union Européenne, Dr. Denisa Elena Ionette. Au sortir de l'entretien, Mme Jutta Urpilainen s'est réjouie d'avoir rencontré le Président de la République du Niger tout en précisant qu'il s'agit de sa première visite dans "ce beau pays". Elle a affirmé que le Niger est un partenaire important pour l'Union européenne. En effet, le Niger a récemment coparrainé une résolution qui a été présentée aux Nations Unies et qui portait sur la guerre entre l'Ukraine et la Russie. Pour la commissaire européenne, il est très important d'avoir d'autres pays comme le Niger qui, tout comme l'Union Européenne, veulent défendre la démocratie, l'Etat de droit, les droits humains et le droit international.

P. 3

● 8^{ème} édition du Sommet mondial des gouvernements, à Dubaï aux Emirats Arabes Unis



DR

Le Premier ministre invite les investisseurs internationaux à saisir les immenses opportunités d'affaires que présente le Niger

P. 2

● Séance de travail entre le Gouvernement du Niger et une délégation de l'EU

«Nous avons prévu, pour le Niger, la plus grande enveloppe de soutien financier de toute l'Afrique subsaharienne», a déclaré Mme Jahta Unpilainen, Commissaire européenne aux partenariat internationaux

P. 3

8^{ème} édition du Sommet mondial des gouvernements, à Dubaï aux Emirats Arabes Unis

Le Premier ministre invite les investisseurs internationaux à saisir les immenses opportunités d'affaires que présente le Niger

La huitième édition du sommet mondial des gouvernements a débuté, ce mardi 29 Mars 2022, à Dubaï aux Emirats Arabes Unis. La délégation nigérienne à cette importante rencontre est conduite par le Premier ministre, Chef du gouvernement, M. Ouhoumoudou Mahamadou.

Au cours de cette édition qui s'achève aujourd'hui mercredi 30 mars 2022, les participants se penchent notamment sur le renforcement de la coopération et l'intégration entre les gouvernements, les secteurs public et privé, les pays et les communautés en vue de créer de plus grandes perspectives devant permettre d'améliorer la prospérité mondiale et libérer le véritable potentiel de l'humanité. Huit thèmes dont ceux relatifs à la santé, l'éducation, l'emploi et l'énergie seront développés par des leaders politiques et experts présents à cette rencontre. Ainsi, le Niger prend part activement à plusieurs forums prévus dans le cadre de cette conférence mondiale.

Avant l'ouverture de cette 8^{ème} édition du sommet mondial des gouvernements, le Premier ministre Ouhoumoudou Mahamadou a procédé, dans l'après-midi du lundi 28

mars, au lancement du forum intitulé "Niger business forum" de Dubaï expo 2020. A cette occasion, le Chef du gouvernement a prononcé un discours au cours duquel il a d'abord félicité les autorités émiraties et les organisateurs pour la grande réussite de l'exposition universelle Dubaï 2020 malgré un contexte marqué par la pandémie de la COVID-19. Il a ensuite souligné que le Niger business forum donnera aux compagnies et aux agents économiques du monde entier, l'occasion de se mettre à jour et de suivre les récents développements de l'évolution économique et sociale du Niger, de procéder à des échanges et de nouer des partenariats économiques durables.

Il a par ailleurs indiqué que la position géographique du Niger, pays charnière entre le Maghreb et l'Afrique au Sud du Sahara en fait un pays de choix pour tout investisseur qui a une visée continentale. Cet avantage géographique devait-il poursuivre, est renforcé par certains projets intégrateurs de la route transsaharienne reliant l'Algérie aux pays de la côte atlantique de l'Afrique et traversant le Niger du nord au sud lui donnant l'avantage du double accès aux ports de la Méditerranée et de l'Atlantique.



Le Premier ministre lors du "Niger business forum"

Le Premier ministre Ouhoumoudou Mahamadou a ajouté que des réformes importantes ont été engagées pour l'amélioration du climat des affaires ayant permis au Niger de faire des avancées significatives sur l'échelle d'évaluation du climat des affaires par la Banque Mondiale sous l'appellation doing business. Vu que la bonne gouvernance politique et économique est fondamentale pour le progrès économique et social et l'amélioration des conditions de vie des citoyens l'ambition des autorités nigériennes, au premier rang desquelles Son Excellence Mohamed Bazoum, Président de la République, est de faire du Niger un État démocratique stable et fort. Sur le plan économique, l'ambition des autorités nigériennes est de consolider la dynamique de la création

tives sur l'échelle d'évaluation du climat des affaires par la Banque Mondiale sous l'appellation doing business. Vu que la bonne gouvernance politique et économique est fondamentale pour le progrès économique et social et l'amélioration des conditions de vie des citoyens l'ambition des autorités nigériennes, au premier rang desquelles Son Excellence Mohamed Bazoum, Président de la République, est de faire du Niger un État démocratique stable et fort. Sur le plan économique, l'ambition des autorités nigériennes est de consolider la dynamique de la création

de la richesse observée ces dernières années en portant le taux de croissance annuel moyen à 8% et en transformant la structure de l'économie.

Au terme de son discours, le Premier Ministre Ouhoumoudou Mahamadou a déclaré que le gouvernement et les hommes d'affaires nigériens sont impatients d'accueillir les investisseurs internationaux pour saisir les opportunités d'affaires offertes par le Niger. Plusieurs ministres membres de la délégation sont ensuite intervenus pour donner des détails dans des domaines relatifs à leurs départements ministériels.

Hier mardi, en marge des travaux de la 8^{ème} édition du sommet mondial des gouvernements, le Premier ministre Ouhoumoudou Mahamadou a visité le pavillon nigérien installé dans le cadre de l'Exposition universelle Dubaï 2020; qui a déjà accueilli plus de 361000 visiteurs depuis son installation un véritable motif de satisfaction que le Premier ministre a fortement salué.

Mahamadou Saidou,
AP/PM

Atelier de partage du rapport sur les facteurs d'enrôlement des femmes et des jeunes filles de Tillabéri

Renforcer la résilience des femmes et jeune filles pour éviter le risque de récupération par les groupes extrémistes

Du 29 au 30 mars, le Centre Nigérien des Droits de l'Homme pour la Paix et le Développement organise à Niamey, avec l'appui technique et financier de Search For Common Ground et ONU FEMMES Niger, un atelier de partage du rapport sur les facteurs d'enrôlement des femmes et des jeunes filles dans la région de Tillabéri en lien avec les phénomènes de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Cette rencontre est l'occasion pour les parties prenantes de pouvoir disposer d'informations pertinentes et surtout d'élaborer des projets et programmes qui contribueront non seulement au renforcement de capacité de résilience des femmes mais aussi de réduire le risque d'enrôlement des femmes ou filles jeunes par des groupes armés.

Al'ouverture des travaux, le Secrétaire général de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, M. Yahaya Adié a rappelé que depuis plusieurs années, le Niger en général et la région de Tillabéri en particulier fait face à de multiples défis sur le plan sécuritaire. « Cette situation est née notamment de la déstabilisation du nord Mali, par le terrorisme, véritable fléau de notre époque et grande menace pour les générations futures », a-t-il ajouté. Pour le secrétaire général de la HACP, les questions de paix et de sécurité sont au centre des préoccupations des autorités du

Niger car convaincues du lien inextricable entre Paix et Développement. « La lutte contre le terrorisme demande que nous adoptions une démarche globale qui s'attaque aux causes profondes de son apparition. C'est pourquoi depuis 2011, pour répondre aux besoins prioritaires des populations affectées par l'insécurité, la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, met en œuvre des projets et programmes à impact rapide afin de les stabiliser et consolider la paix dans le pays », a-t-il rappelé. M. Yahaya Adié s'est dit convaincu que cette initiative louable du CNDHP/D mérite d'être

soutenue. C'est pourquoi, il a demandé aux participants de faire des propositions adéquates pour faire face aux défis de la lutte contre les phénomènes de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Par ailleurs, il a exprimé le soutien de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix dans sa volonté de tout mettre en œuvre pour soutenir et accompagner cette noble initiative.

De son côté, la présidente du Centre Nigérien des Droits de l'Homme pour la Paix et le Développement, Mme Massoudou Bintou a dit que la stratégie adoptée par le Centre Nigérien des Droits de l'Homme pour la Paix et le Développement est d'aller vers ce groupe cible incontournable dans la recherche de la paix et de la cohésion sociale afin d'écouter, ses analyses de la situation sécuritaire d'une part mais surtout ses contributions pour mettre fin à cette situation qui n'a que trop duré d'autre part. Pour Mme Massoudou Bintou, la situation sécuritaire doit avoir désormais une dimension humaine afin que la protection des droits de l'homme reste une priorité. « Le Rapport



Lors de l'atelier de partage du rapport

que nous allons partager avec vous aujourd'hui fait ressortir l'essentiel des facteurs qui peuvent permettre facilement l'enrôlement de nos femmes et jeunes filles sur des chemins sans lendemains. Mieux, la réalisation de ce think thank nous a permis de savoir que la femme ou la jeune fille de Tillabéri n'a pas développé les mêmes stratégies que la femme ou la jeune fille de Diffa dans la lutte contre le terrorisme », a-t-elle fait remarquer.

Quant à la représentante de l'ONU Femmes-Niger, Mme Sidikou Rabi, elle a dit que la présence de l'ONU Femmes à cette cérémonie s'inscrit dans le cadre

de l'appui technique et financier à la mise en œuvre du Plan de la CNDHP/D. « Ce rapport qui nous sera présenté vient à point nommé pour les acteurs impliqués, c'est à dire le gouvernement et les partenaires, car il permet de disposer d'information sur la situation de la femme notamment sur les thématiques de l'autonomisation économique, la paix et la sécurité, le leadership et la participation politique en lien avec cette thématique d'actualité qu'est la radicalisation et l'extrémisme violent », a-t-elle conclu.

Mamane Abdoulaye

● A la Présidence de la République

Le Chef de l'Etat reçoit la Commissaire européenne aux partenariats internationaux

Le Président de la République, S.E Mohamed Bazoum, a reçu hier après-midi, Mme Jutta Urpilainen, Commissaire européenne aux partenariats internationaux. Les échanges entre le Chef de l'Etat et la Commissaire européenne aux partenariats internationaux ont porté sur la coopération entre l'Union Européenne et le gouvernement du Niger ainsi que sur les questions régionales et particulièrement sur la situation dans le Sahel. On note que la diplomate européenne était pour l'occasion accompagnée par la Cheffe de délégation de l'Union Européenne, Dr. Denisa Elena Ionette.



Aboubacar Abzo'ONEP

Le Chef de l'Etat avec la délégation de l'UE

Au sortir de l'entretien, Mme Jutta Urpilainen s'est réjouie d'avoir rencontré le Président de la République du Niger tout en précisant qu'il s'agit de sa première visite dans "ce beau pays". Elle a affirmé que le Niger est un partenaire important pour l'Union européenne. En effet, le Niger a récemment coparrainé une résolution qui a été présentée aux Nations Unies et qui portait sur la guerre entre l'Ukraine et la Russie. Pour la Commissaire

européenne, il est très important d'avoir d'autres pays comme le Niger qui, tout comme l'Union Européenne, veut défendre la démocratie, l'Etat de droit, les droits humains et le droit international. Mme Jutta Urpilainen a ajouté que son entrevue avec le Président de la République, leur ont permis d'identifier trois priorités pour renforcer le partenariat. La première étant la gouvernance, il faut avoir, a-dit Mme Jutta Urpilainen, des institutions fortes; renforcer la

redevabilité, la reddition des comptes et la transparence. A ce niveau, elle s'est dit heureuse d'entendre tout ce que le gouvernement a prévu de faire sur ces différentes questions et également sur la corruption. Elle a aussi confié que l'UE est en mesure d'apporter un soutien budgétaire de presque 200 millions d'euros pour justement venir en appui à ces mesures qui sont prévues. L'autre priorité, a dit Mme Jutta Urpilainen, est l'éducation. A

ce niveau, il a été prévu 50 millions d'euros pour garantir un accès à l'éducation pour tous les enfants au Niger en l'occurrence les jeunes filles. Selon la Commissaire européenne, il est très important de renforcer la qualité de l'éducation et c'est là où le rôle des enseignants est tout à fait crucial. La troisième des priorités est la sécurité et là encore, elle a fait savoir que l'UE est en mesure de fournir un soutien financier de 50 millions d'euros.

● **RahilaTagou**

● Séance de travail entre le Gouvernement du Niger et une délégation de l'EU

«Nous avons prévu, pour le Niger, la plus grande enveloppe de soutien financier de toute l'Afrique subsaharienne», a déclaré Mme Jahta Unpilainen, Commissaire européenne aux partenariats internationaux

Le Niger bénéficiera de la part de l'Union européenne de la plus grande enveloppe de soutien financier de toute l'Afrique subsaharienne. L'annonce a été faite hier matin à Niamey par la Commissaire de l'Union Européenne en charge de partenariats internationaux en visite de travail au Niger. Mme Jahta Unpilainen a fait cette annonce au cours d'une séance de travail présidée par le ministre d'Etat, ministre des Affaires Etrangères et de la coopération, M. Hassoumi Massoudou, assurant l'intérêt du Premier ministre.

accorde au Niger une importante enveloppe en vue d'aider à stabiliser la zone des trois frontières et fournir des services de base aux populations. La Commissaire européenne en charge des partenariats internationaux a apprécié la grande résilience dont fait preuve l'Etat du Niger dans tous les domaines. «Nous constatons qu'au Niger vous faites preuve d'une grande résilience, tout d'abord une résilience démocratique. En 2021, vous avez réussi à organiser des élections à l'échelle nationale et ce malgré un contexte de pandémie. Par ailleurs, une résilience qui concerne également la crise alimentaire. Vous avez mis sur pieds des plans pour y répondre; des plans permettant de renforcer la question de la gouvernance et de l'éducation, notamment pour les filles», a-t-elle déclaré. Mme Jahta Unpilainen s'est dit fière de la Délégation de l'UE au Niger qui travail en parfaite collaboration avec les autorités du Niger. «Ce qui nous permet aussi de travailler avec les Etats membres dans le cadre de la "Team Europe" pour venir en soutien aux priorités du Niger. Cela montre que nous sommes des vrais



Salamatou Nestor / ONEP

Lors de la signature des accords de financement

Au cours de cette journée, les deux parties ont signé des accords de financement ou "nouveau cadre programmatique de coopération pluriannuel (2021-2027)", avant d'avoir une séance de travail. Cette convention cible plusieurs domaines prioritaires de développement économique et social du Niger. «Notre plan pluriannuel va se consacrer sur trois grandes priorités à savoir la gouvernance, l'éducation/formation professionnelle et la croissance dans une économie verte», a souligné la Commissaires européenne en charge des partenariats internationaux. Ces priorités, rappelle Mme Jahta Unpilainen, sont des composantes extrêmement importantes de la stratégie "Global Gateway" convenue entre l'Union Européenne et l'Union

Africaine. Il s'agit des investissements nécessaires tant pour les infrastructures que pour le capital humain et dont le plan d'actions y relatif a été signé en décembre dernier à hauteur de 300 millions d'euro.

Selon la Commissaire de l'Union Européenne en charge des partenariats internationaux, les accords signés hier avec le Niger, vont permettre à l'UE d'apporter un soutien budgétaire notamment pour le renforcement des institutions mais également pour investir dans l'éducation et la création d'emplois. «Il y a 2,6 millions d'élèves que nous voulons voir revenir à l'école en plus des opportunités de formation et d'opportunités économiques», a déclaré Mme Jahta Unpilainen avant d'ajouter que l'UE

partenaires et qu'ensemble, nous sommes plus forts», s'est réjouie la Commissaire européenne.

Pour le Premier ministre par intérim la visite en terre nigérienne de la Commissaire de l'Union Européenne en charge de partenariats internationaux témoigne de la qualité des relations qui existent entre le Niger et l'Union Européenne. M. Hassoumi Massoudou a indiqué cette visite offre une formidable occasion de renforcer davantage une coopération vieille de 70 ans. «Madame la Commissaire, c'est le lieu de rappeler ici, le dynamisme de ce partenariat inscrit dans l'histoire et la proximité géographique.

L'Union Européenne demeure l'un des plus grands partenaires au développement du Niger depuis des décennies. En effet, la République du Niger et l'Union Européenne entretiennent depuis de nombreuses années d'excellentes relations d'amitié et de coopération dans divers domaines socio-politiques et économiques. Grâce au dynamisme de cette coopération, de nombreux projets de développement ont été réalisés au Niger dans des domaines aussi importants que la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire, la culture, les infrastructures, etc.», a déclaré M. Hassoumi Massoudou.

● **Abdoul-Aziz Ibrahim**



Atelier de formation en Police Citoyenne des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) de la ville de Tillabéri



L'hôtel Djoliba de Tillabéri a abrité du 23 au 25 Mars 2022 un atelier de renforcement des capacités de trente (30) agents des forces de défense et de sécurité de la ville de Tillabéri en police citoyenne dont six (6) femmes.

Organisé par le Ministère de l'intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et Affaires Coutumières et Religieuses et financé par la Fondation Hanns Seidel, cet atelier animé par des experts en la matière, a traité des thématiques importantes qui cadrent avec le concept de police citoyenne.

Ainsi, les six (6) modules suivants sont déroulés par des formateurs expérimentés.

1. Le respect des droits de l'homme, qui est fondamental dans l'exercice des missions des fonctionnaires de police ; il est donc nécessaire d'avoir une meilleure compréhension de ces droits afin de les respecter, de les prendre en compte dans les opérations de maintien de l'ordre public, des activités de police judiciaire, et en faire la promotion.

Utilisant la méthode participative,

le Magistrat Almoustapha Seybou a amené les participants à maîtriser les droits humains afin de mieux les prendre en compte dans l'exécution des différentes missions qui leurs sont confiées.

Ainsi pour une meilleure compréhension, il a défini et expliqué les droits humains et leurs différentes catégories. Il a rappelé aux participants l'obligation constitutionnelle de les respecter, de les faire respecter et de les promouvoir, qui incombe à tout citoyen, a fortiori les autorités chargées de l'application des lois.

Dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions de police administrative ou de police judiciaire, les fonctionnaires de police sont au service des citoyens. La loi leur a donné le pouvoir de porter atteinte à certaines libertés individuelles et collectives. Toutefois, elle encadre l'exercice de ce pouvoir exceptionnel. En cas de violation ou d'abus, ils peuvent



engager leur responsabilité personnelle, celle leurs institutions respectives et celle de l'État. De ce point de vue, la connaissance et la maîtrise des droits humains dans leur environnement professionnel, apparaissent à la fois comme une nécessité et un impératif. Tous les actes posés doivent être conformes à la loi. Le respect des droits de l'homme est la clé de succès pour l'accomplissement des missions de la Police Nationale.

2. La police de proximité, est une approche décentralisée et proactive du travail du fonctionnaire de police. A travers la compréhension de ce concept, son

importance dans un pays et la maîtrise des principes, valeurs et les modalités de mise en œuvre, la criminalité, le désordre et la peur du crime seront réduits.

3. L'accueil et la communication dans les services de police : aucune action efficace ne peut se faire sans une bonne communication et un bon accueil. Ne dit-on pas qu'un bon service commence par un bon accueil. Ce module permettra aux fonctionnaires de police d'acquérir les bases et les principes de la communication ainsi que les méthodes et techniques d'accueil des populations afin de bien assurer la satisfaction des usagers, la

population.

4. La gestion des conflits : identifier les sources et les causes des conflits et outiller les participants des méthodes et techniques permettant de prévenir et gérer certains conflits qui se présentent à eux au quotidien dans le cadre de l'exécution de leurs activités.

5. Les mécanismes de contrôle, permet de vérifier si les normes de services sont respectés et si la chaîne de commandement est régulière.

6. L'éthique et la déontologie: s'approprier les principes de l'éthique et de la déontologie en vue d'améliorer l'image de la police au service du citoyen. Il faut noter que l'objectif principal de cet atelier de renforcement des capacités en police citoyenne est de créer les conditions de rapprochement entre les Force de Défense et de Sécurité (FDS) et les populations pour une meilleure collaboration dans la lutte contre l'insécurité dans nos communautés.

Rat. No. (1)		Objet du marché	PME	DONNÉES SUR LA PASSATION DES MARCHÉS													
				GENERALITES			DOMMERS D'APPEL D'OFFRES					EVALUATION DES OFFRES			EXECUTION		
Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MINED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)	Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date non objection du PTF (8)	Date d'invitation à soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date non objection du PTF (13)	Date de signature du contrat (14)	Date d'approbation par le CF et engagement comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)			
1	Contrat de location de locaux adaptés au siège social	SCSPN	privé	ALN	FR	12/03/2022	20/03/2022	20/03/2022	20/04/2022	20/04/2022	20/04/2022	21/05/2022	-	14/06/2022	18/06/2022	Moins à concurrence	FR
2	Fourniture d'air (2) climats 18 salles enseign	SCSPN	privé	ALN	FR	09/03/2022	11/03/2022	20/03/2022	22/03/2022	20/03/2022	21/03/2022	-	07/04/2022	12/04/2022	01 Juin	FR	
3	Fourniture de lots (2) climats de salles 2nd étage enseign	SCSPN	privé	ALN	FR	27/04/2022	07/05/2022	10/05/2022	20/05/2022	20/05/2022	20/05/2022	-	10/06/2022	21/06/2022	01 Juin	FR	
4	Fourniture et installation de câbles (2) pour travaux (2) compte tenu de genre et sans limite de passage de l'Etat (Dakar, Niamey, Ziguinchor, Ndioussa, Niamey, et l'Etat)	SCSPN	privé	ALN	FR	02/03/2022	13/03/2022	20/03/2022	20/04/2022	20/04/2022	20/04/2022	-	04/05/2022	08/05/2022	01 Juin	FR	
5	Fourniture de services de service de nettoyage	SCSPN	privé	DC	FR	20/03/2022	20/03/2022	22/03/2022	22/03/2022	20/03/2022	20/03/2022	-	03/04/2022	10/04/2022	01 Juin	FR	
6	Travaux de réhabilitation de échange public au centre de passage de Téra (Région de Niamey)	SCSPN	privé	DC	FR	20/03/2022	07/04/2022	10/04/2022	17/04/2022	20/03/2022	20/03/2022	-	21/04/2022	27/04/2022	01 Juin	FR	
7	Travaux de réhabilitation de échange public au centre de passage de Niamey (Région de Niamey)	SCSPN	privé	DC	FR	20/04/2022	10/04/2022	10/04/2022	22/04/2022	20/04/2022	20/04/2022	-	20/04/2022	02/05/2022	01 Juin	FR	
8	Travaux de réhabilitation de échange public au centre de passage de Niamey (Région de Tillabéri)	SCSPN	privé	DC	FR	10/03/2022	17/03/2022	20/03/2022	27/03/2022	20/03/2022	20/03/2022	-	21/03/2022	20/03/2022	01 Juin	FR	
9	Travaux de réhabilitation de échange public au centre de passage de Niamey (Région de Niamey)	SCSPN	privé	DC	FR	10/03/2022	20/03/2022	22/03/2022	20/03/2022	20/03/2022	20/03/2022	-	04/04/2022	08/04/2022	01 Juin	FR	
10	Travaux de réhabilitation de la clôture en grillage et battage au site du centre de passage de Niamey (Région de Tillabéri)	SCSPN	privé	DC	FR	04/07/2022	11/07/2022	14/07/2022	20/07/2022	04/07/2022	04/07/2022	-	20/07/2022	20/07/2022	01 Juin	FR	
Total prévision																	
Total réalisation																	

Le Directeur Général
ABDOUL RAHIMOUNE MASSAOUDOU

● Cérémonie de clôture de la 1^{ère} session ordinaire du CESOC au titre de l'année 2022

D'importantes thématiques traitées et plusieurs recommandations formulées

Les travaux de la 1^{ère} session ordinaire du Conseil Economique, Social et Culturel (CESOC) au titre de l'année 2022 ont pris fin, hier mardi 29 mars 2022, au Centre International de Conférences Mahatma Gandhi de Niamey. Durant quinze (15) jours, les conseillers ont échangé et débattu sur des questions d'intérêt national, conformément à l'agenda de leur institution. Au cours de cette session, plusieurs thématiques ont été traitées notamment celles portant sur la politique de développement agricole, la protection sociale, l'accès à la santé, la problématique des feux de brousse ou encore le financement du secteur privé, pour ne citer que celles-là. Par ailleurs plusieurs communications ont été faites devant les Conseillers du CESOC.



La table de séance à la clôture de la session

Le thème relatif à la montée en puissance de notre agriculture, développé par le ministère de l'Agriculture, a fait ressortir la nécessité de travailler davantage pour rendre plus accessibles les mécanismes de financement de l'agriculture, encourager la production des semences locales sélectionnées, moderniser et diversifier les techniques de productions agricoles et enfin créer les conditions de l'installation des grandes industries de transformation de produits agroalimentaires.

L'un des thèmes phares de cette session, selon le président du CESOC, M. Mairou Malam Ligari, aura sans doute été, celui relatif au développement des mutuelles de santé au Niger. Ce

sujet a été retenu par le bureau du CESOC dans le but de faire un état des lieux des politiques de l'Etat, en la matière. L'exposé du ministre de la Santé publique a permis à la commission des affaires sociales de proposer des recommandations et des résolutions à même de booster ce secteur fondamental, conformément à la vision exprimée par le Président de la République en matière de Couverture Sanitaire Universelle et de Protection Sociale. La question de la retraite des travailleurs du secteur non formel a fait l'objet de débat et d'échanges fructueux lors des présentes assises. «La Communication du Ministre en charge de ce secteur nous a permis de relever qu'au Niger, le système de protection

sociale, demeure très faible avec un taux de couverture sociale de 29% et qui, malheureusement ne concerne que les travailleurs du secteur formel», a indiqué M. Ligari. S'agissant du secteur non formel, a-t-il relevé, des contraintes majeures existent, limitant les possibilités de sa prise en compte par les systèmes de retraite existants. «Nous avons été heureux de constater que le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale travaille, d'arrache-pied, sur des solutions pouvant garantir une prise en charge de la Protection Sociale du secteur rural, et plus généralement du secteur informel», a-t-il précisé.

Le secteur de l'économie et des

finances n'a pas été en reste lors de cette session. «L'intervention du ministre des Finances a révélé que la question du financement du secteur privé, demeure une des préoccupations majeures du Gouvernement. Des recommandations importantes ont été formulées à l'endroit du gouvernement particulièrement, pour renforcer les structures d'appui et d'encadrement, afin d'accompagner en amont les PME à satisfaire les conditions d'éligibilité et de faire un suivi ex-post, après l'obtention du financement», a ajouté le président de l'Institution.

Les conseillers ont aussi suivi des communications du Fonds de solidarité africain (FSA), du

Ministère des Finances, de la Direction Générale des Impôts (DGI), notamment sur la facture certifiée et une journée d'information a été dédiée à la commission mixte Nigéro Nigérienne de coopération. Actualité sociale oblige, Mairou Malam Ligari, n'a pas manqué d'évoquer l'épineuse question de la mendicité dont les Conseillers du CESOC avaient évoqué la gravité, le 15 mars dernier à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de ladite session. «Cette pratique largement tolérée jusque-là dans notre sociétés a pris des proportions extrêmement grave. La mendicité est devenue une activité lucrative pour des trafiquants d'êtres humains qui ont su professionnaliser cette activité. Le CESOC se félicite de la décision courageuse et pragmatique du gouvernement visant à rapatrier au Niger tous ceux qui s'adonnent à cette activité avilissante et rétrograde. Aussi, nous demandons au gouvernement, d'appliquer rigoureusement la loi criminalisant le trafic de personnes, afin de décourager les organisateurs de ce travail des plus ignobles», a déclaré le président du CESOC.

Mahamadou Diallo

● Atelier de dissémination du mémorandum économique du Niger

Des pistes de réflexion et options de réformes pour une croissance inclusive, résiliente et durable

Le ministre du Plan, Dr Rabiou Abdou a présidé, hier matin à Niamey, une rencontre de présentation des résultats et recommandations d'un nouveau mémorandum économique du Niger. L'étude portée par la Banque Mondiale propose, une analyse approfondie de la performance de l'économie nigérienne au cours des 20 dernières années et identifie les principaux défis auxquels le pays sera confronté dans les années à venir ainsi que les voies possibles pour les surmonter.

Le Mémorandum Economique du Niger vise à fournir aux décideurs politiques, des pistes de réflexion et options de réformes pour s'engager résolument sur le chemin d'une croissance économique inclusive, résiliente et durable. Il s'agit de façon non exhaustive des réformes contribuant à la gestion transparente et efficiente des futures ressources pétrolières, des changements institutionnels permettant d'accélérer l'adoption des nouvelles technologies pour soutenir la productivité agricole et l'accès à la finance inclusive ou encore les mesures d'optimisation des mécanismes de prévention des risques climatiques.

La production de ce document intervient dans un contexte où, le Niger, à l'instar de la plupart des pays africains, a connu plusieurs

chocs avec des impacts socio-économiques importants. «En dépit de ces chocs, l'activité économique a été robuste ces 20 dernières années avec un taux de croissance du PIB de 5,2% en moyenne entre 2000 et 2020. Cependant, au moment où l'économie a fait preuve de la forte résilience face à la pandémie de la Covid-19, les chocs climatiques vécus en 2021 ont eu un impact majeur sur la production agricole, la croissance économique et la pauvreté», a indiqué le ministre du Plan, Dr Rabiou Abdou. Au total 5 pistes ont été identifiées pour assurer une croissance durable au Niger. Ils consistent à tirer parti des nouvelles technologies pour améliorer la productivité de l'agriculture commerciale, soutenir l'extension des services et promouvoir l'orientation vers

l'exportation; à développer la finance numérique pour soutenir le développement du secteur privé; à gérer les revenus pétroliers de manière transparente et fiscalement responsable; à promouvoir les politiques judicieuses en matière de contenu local et renforcer le cadre de gestion du risque de catastrophe et établir une stratégie de financement dudit risque. D'ores et déjà, «le nouveau PDES 2022-2026, en cours d'élaboration, intégrera toutes ces dimensions pour accélérer la marche du Niger vers le statut de pays émergent, fondé sur une véritable transformation structurelle de son économie», assure le ministre du Plan.

Selon le Représentant Résident par intérim de la Banque Mondiale au Niger, M. Pierre Xavier Bonneau, le Niger a affiché des performances économiques dynamiques avec un taux de croissance moyen annuel de 5.5% au cours de la période 2000-2020 et une réduction de l'extrême pauvreté. «Plus récemment, alors que le pays a fait preuve d'une résilience économique certaine face à la pandémie du Covid-19, les chocs climatiques et sécuri-



La table de séance à l'ouverture de l'atelier

taires vécus en 2021 ont eu des effets négatifs sur la production agricole (qui a reculé de 38%) et la croissance économique (qui a été révisée de 2.2 points de pourcentage pour s'établir à moins de 1.5%), a-t-il relevé. Ce ralentissement économique a ainsi conduit à une aggravation de la pauvreté. La détérioration de la situation politique régionale et internationale, avec d'une part des sanctions économiques et financières qui touchent plusieurs pays de la sous-région et, d'autre part, la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui est source de grandes incertitudes additionnelles quant aux perspectives

économiques du Niger pour 2022 et pour le moyen terme, est susceptible d'exacerber les défis existants tant sur le plan économique, social que sécuritaire, explique le Représentant Résident par intérim de la Banque Mondiale.

Dans ce contexte difficile, «la Banque mondiale reste aux côtés de ses états membres tant sur le plan du soutien financier - et le Niger en est une illustration éblouissante - que sur celui tout aussi important, si ce n'est plus, de l'expertise et de l'analyse économique», réitère M. Pierre Xavier Bonneau.

● Ismaël Chékaré

UNION MOA-TITRES ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

RESULTATS DE L'EMISSION SIMULTANÉE DE BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU NIGER DU 24 MARS 2022

UNION MOA-TITRES (UT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le jeudi 24 mars 2022, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Niger, l'émission simultanée de Bons et Obligations Assimilables du Trésor respectivement à quatre-vingt-onze (91) jours et sept (7) ans pour un montant de 50 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Niger en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 24 mars 2022, suivant un système d'enchères à taux et prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

RESULTAT GLOBAL	
Montant global des soumissions (F CFA)	130 487 820 000
Dont ONC	ND
Montant retenu (F CFA)	55 000 000 000
Dont ONC	ND
Taux de couverture	260,98%

Emission simultanée du 24 mars 2022	BAT 91 jours	OAT 7 ans
Montant global des soumissions (F CFA)	53 405 000 000	77 082 820 000
Dont ONC	ND	ND
Montant retenu (F CFA)	22 000 000 000	33 000 000 000
Dont ONC	ND	ND
Montant Net	21 842 140 025	33 550 201 441
Taux Et Prix Marginal	2,9000%	101,0900%
Taux Et Prix Moyen Pondéré	2,8386%	101,6673%
Rendement Moyen Pondéré	2,86%	5,85%
Nombre de soumissions	15	85
Nombre de participants	10	27
Taux d'absorption	41,19%	42,81%

UNION MOA-TITRES remercie, au nom du Trésor Public du Niger, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 24 mars 2022

Le Directeur
Adrien DIOUF

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
Secrétariat Général
Direction Générale des Ressources
Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 001/2022/MID

Pour la livraison de vingt (20) véhicules 4x4

1. Le présent avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés au titre de l'année 2022 paru dans le journal le Sahel N° 10253 du 06 janvier 2022 et approuvé par lettre N°001590/ MF/ DGCMP/ OB/ DCOB/DASPPM du 15 décembre 2021.

2. Le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation dispose des fonds sur le budget national afin d'acquérir des matériels roulants, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'Appel d'Offres N° 001/2022/MID.

3. Le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir vingt (20) véhicules 4x4.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics aux articles 29 et 30 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale des Ressources et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public 2^{ème} étage Porte C16 sis au Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation de 8 heures à 17 heures du lundi au jeudi et le vendredi de 8 h à 12 heures 00mn.

Le délai d'exécution est de trois (3) mois.

6. Les candidats intéressés peuvent acquérir le jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres à la Direction Générale des Ressources (Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public 2^{ème} Etage Porte C16) contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille Francs (200 000) FCFA.

7. Les Offres devront être directement déposées à l'adresse ci-après :
Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
Secrétariat Général
Direction Générale des Ressources
Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public 2^{ème} Etage Porte C16, BP 622 Niamey, Tel : (227) 20 72 39 70 au plus tard le mercredi le 27 avril 2022 à 9 heures.

Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant équivalent à de 2% du montant de la valeur de soumission.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le mercredi 27 avril à 10 heures à l'adresse suivante : « Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation à la Direction Générale des Ressources ».

10. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de remise des plis.

11. Seules les offres des soumissionnaires qui remplissent les critères d'éligibilité indiquée au dossier d'appel à la concurrence seront évaluées et comparées.

12. Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

Le Secrétaire Général Adjoint
NIANDOU DAUDA

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
Secrétariat Général
Direction Générale des Ressources
Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 002/2022/MID

Pour la livraison de quatorze (14) véhicules 1,6 L MT

1. Le présent avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés au titre de l'année 2022 paru dans le journal le Sahel N° 10253 du 06 janvier 2022 et approuvé par lettre N°001590/ MF/ DGCMP/ OB/ DCOB/DASPPM du 15 décembre 2021.

2. Le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation dispose des fonds sur le budget national afin d'acquérir des matériels roulants, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'Appel d'Offres N° 002/2022/MID.

3. Le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir quatorze (14) véhicules 1,6 L MT.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics aux articles 29 et 30 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale des Ressources et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public 2^{ème} étage Porte C16 sis au Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation de 8 heures à 17 heures du lundi au jeudi et le vendredi de 8 h à 12 heures 00mn.

Le délai d'exécution est de trois (3) mois.

6. Les candidats intéressés peuvent acquérir le jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres à la Direction Générale des Ressources (Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public 2^{ème} Etage Porte C16) contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille Francs (200 000) FCFA.

7. Les Offres devront être directement déposées à l'adresse ci-après :
Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
Secrétariat Général
Direction Générale des Ressources
Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public 2^{ème} Etage Porte C16, BP 622 Niamey, Tel : (227) 20 72 39 70 au plus tard le mercredi 27 avril 2022 à 9 heures.

Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant équivalent à de 2% du montant de la valeur de soumission.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le mercredi 27 avril à 12 heures à l'adresse suivante : « Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation à la Direction Générale des Ressources ».

10. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de remise des plis.

11. Seules les offres des soumissionnaires qui remplissent les critères d'éligibilité indiquée au dossier d'appel à la concurrence seront évaluées et comparées.

12. Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

Le Secrétaire Général Adjoint
NIANDOU DAUDA

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
Secrétariat Général
Direction Générale des Ressources
Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

N°003/2022/MID/SG/DGR/DMP/DSP

Pour fournir des ordinateurs de bureau, des imprimantes, des multiprises, des onduleurs

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés au titre de l'année 2022 paru dans le journal le Sahel N° 10253 du 06 janvier 2022 et approuvé par lettre N°001590/ MF/ DGCMP/ OB/ DCOB/DASPPM du 15 décembre 2021.

2. Le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation dispose des fonds sur le budget national afin d'acquérir des matériels informatiques, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'Appel d'Offres N° 003/2022/MID.

3. Le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des ordinateurs de bureau, des imprimantes, des multiprises, des onduleurs.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics aux articles 29 et 30 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale des Ressources et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public 2^{ème} étage Porte C16 sis au Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation de 8 heures à 17 heures du lundi au jeudi et le vendredi de 8 h à 12 heures 00mn.

Le délai d'exécution est de trois (3) mois.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : Seules les offres des soumissionnaires qui remplissent les critères d'éligibilité indiquée au dossier d'appel à la concurrence seront évaluées et comparées. Voir les DPAO pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre et acquérir le jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres à la Direction Générale des Ressources (Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public 2^{ème} Etage Porte C16) contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille Francs (100 000) FCFA.

8. Les Offres devront être directement déposées à l'adresse ci-après :
Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
Secrétariat Général
Direction Générale des Ressources « Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public 2^{ème} Etage Porte C16, BP 622 Niamey, Tel : (227) 20 72 39 70 au plus tard le mercredi 27 avril 2022 à 15 heures.

Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant équivalent à de 2% du montant de la valeur de soumission. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 18.1 des IC et aux DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le mercredi 27 avril à 15 heures à l'adresse suivante : « Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation à la Direction Générale des Ressources ».

Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

Le Secrétaire Général Adjoint
NIANDOU DAUDA

● Visite du gouverneur de Zinder à Kantché

Sensibiliser les Nigériens rapatriés de Dakar sur les risques de la migration clandestine et la mendicité

Le Gouverneur de la région de Zinder Laouali Amadou Madougou a effectué le dimanche 27 mars dernier, une visite de travail à Kantché (70km au Sud de Zinder) où il a rencontré les ressortissants de ce département récemment rapatriés de Dakar au Sénégal où ils se livraient à la mendicité.

Cette première vague de migrants composée de 544 personnes dont 113 femmes qui se réclament ressortissantes de Kantché, Magaria et du Nigeria a été admise

et hébergée sur le site du complexe sportif de Mata-mèye.

Au cours de cette visite, il s'est agi pour le Gouverneur Laouali Amadou Madougou de s'entretenir avec

ces rapatriés autour du message des autorités gouvernementales sur les effets néfastes de la migration clandestine.

Pour diminuer d'intensité à ce phénomène d'immigration, l'Etat et ses partenaires au développement ont réalisé plusieurs investissements au profit des populations locales de ce département qui se traduisent par l'aménagement des mares pour la pratique



Le gouverneur de la Région de Zinder s'adressant aux mendiants rapatriés

des cultures de décrue et la mise en valeur des terres dégradées.

Le département de Kantché, faut-il le préciser, renferme d'importantes potentialités en terres irrigables qui peuvent être grandement exploitées pour faire face aux besoins des populations. En dépit de cet état de fait, le phénomène de la migration est en train de prendre des proportions inquiétantes, a fait remarquer le gouverneur de la région de Zinder.

«Ce problème n'est pas en fait lié à la pauvreté encore moins à l'insécurité alimentaire», a-t-il expliqué devant

les rapatriés. Il s'agit plutôt d'une organisation qui se rapporte au trafic d'enfants, à la traite des personnes, a-t-il expliqué.

«Toutes les personnes qui s'adonnent à ces activités malsaines seront identifiées et répondront de leurs actes devant la loi», a déclaré le Gouverneur de Zinder avant de préciser qu'une enquête sera ouverte pour situer les responsabilités et les organisateurs de ce trafic clandestin subiront les sanctions prévues pour ce type de crime.

Sido Yacouba,
ANP-ONEP/Zinder



Une vue des enfants enrôlés dans la mendicité

● Dosso/Politique

Assemblée générale de la section régionale PNA-AL'OUUMA de Dosso

La section du Parti Nigérien pour l'Auto Gestion (PNA - AL'OUUMA) de Dosso a tenu le dimanche 27 mars 2022 son Assemblée générale. Il était question au cours des travaux de célébrer le 25^{ème} anniversaire du parti et de renouveler les structures du parti au niveau de la région de Dosso. La cérémonie s'est déroulée en présence d'une mission du bureau politique national du parti venue superviser les élections ainsi que des représentants de la Mouance pour la renaissance du Niger (MRN Coalition majoritaire au pouvoir).

Plusieurs interventions ont marqué la cérémonie d'ouverture des travaux. Le président communal de Dosso M. Boureïma Seyni a souhaité la chaleureuse bienvenue à tous les délégués départementaux et à la délégation du bureau politique national et a adressé ses sincères remerciements au père fondateur du parti M. Sanooussi Tambari Jackou qui n'a ménagé aucun effort pour la tenue de cette Assemblée Générale. La 3^{ème} vice-prési-

dente du Bureau Politique National Mme Paul Ramatou a pour sa part remercié les militants et militantes du PNA-AL'OUUMA pour cette mobilisation tout en espérant qu'aux prochaines élections, le parti puisse avoir beaucoup de conseillers régionaux, municipaux et de députés nationaux.

En ouvrant les travaux, le Vice-président du parti au titre de la région de Dosso M. Abdoulkarim Zodi a rappelé à l'assistance que le renouvelle-

ment du bureau de la section de Dosso doit se faire conformément aux statuts et règlement intérieur du parti, dans la compréhension, la considération et le respect mutuel des militantes et militants. Une fois ce bureau mis en place, a-t-il indiqué, il doit s'atteler à son tour à la mise en place de toutes les structures depuis le niveau départemental jusqu'au niveau villageois. Une fois ce renouvellement achevé, interviendra au courant de cette année 2022 le septième congrès national du parti.

Le Vice-président du bureau politique du PNA-AL'OUUMA au titre de la région de Dosso a saisi l'opportunité pour inviter les militants et militantes de la région de Dosso à s'investir pour que le parti parvienne à obtenir lors des élections futures des élus aussi bien au niveau de l'As-



Lors de l'assemblée générale de la section

semblée Nationale qu'au sein des conseils régionaux et municipaux. «Le PNA-AL'OUUMA accorde une importance et une attention toutes particulières à la section de Dosso. C'est pourquoi, il consacre beaucoup d'efforts en vue de sa redynamisation», a indiqué M. Abdoulkarim Zodi.

Après une journée d'intense travaux, la section PNA-AL'OUUMA de Dosso a été re-

novelée et a comme président M. Oumarou Hassan, secrétaire général M. Adamou Hamani, trésorier général M. Hassan Hima, secrétaire à l'organisation M. Hama Soumana et secrétaire à la promotion de la femme et à la promotion de l'enfant Mme Hadja Wankoye.

Mahamane Amadou
ANP-ONEP/Dosso

REPUBLIQUE DU NIGER
PRESIDENCE DE LA
REPUBLIQUE
AGENCE DU BARRAGE
DE KANDAJI (ABK)

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERÊT

N° 04/2022/ABK/PDREGDE2

Sélection de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale



**OBJET : RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN DÉVELOPPEMENT LOCAL
FINANCEMENT : IDA CRÉDIT NO. 51650**

A. La République du Niger a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer les coûts de la mise en œuvre du Projet d'appui au Programme Kandadji (P-KRESMIN) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour procéder au **recrutement d'un Expert en Développement Local** en vue du renforcement des équipes de travail.

B. Les personnes qualifiées sont invitées à présenter leurs candidatures qui devront comprendre obligatoirement :

- a) une lettre de motivation signée et datée ;
- b) un curriculum vitae détaillé, daté, signé et certifié sincère faisant ressortir la qualification, l'expérience et les aptitudes du candidat, et mentionnant au moins trois (3) références professionnelles pertinentes et les coordonnées complètes des employeurs ;
- c) une photocopie légalisée du diplôme requis ;
- d) une photocopie des attestations et/ou certificats de travail ;
- e) un extrait d'acte de naissance ;
- f) un certificat de nationalité nigérienne.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous, **au plus tard le 07 avril 2022 à 16 heures (heure locale GMT+1)** sous pli fermé avec la mention

« **Recrutement d'un Expert en Développement Local** » :
Bureau d'ordre de l'Agence du Barrage de Kandadji (ABK)
Quartier RYAD, Avenue BAWA JAN GORZO (à côté de la
plaque avocat) BP 206,
Niamey - Niger Tel (227) 20 73 23 13 Fax: (227) 20 73 21 85,
E-mail: Kandadji@intnet.ne.

Le candidat retenu devra fournir, avant tout engagement, un

casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois. En outre, tout agent de l'Etat retenu devra fournir, avant tout engagement, un certificat de cessation de paiement.

C. TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Directeur du Département de Sauvegarde environnementale et sociale, et en étroite collaboration avec les autres départements, l'expert est chargé de :

- Suivi, évaluation, approbation et application du Plan d'Action de Développement Local (PADL) ;
- Suivi du dossier de sécurisation foncière ;
- Suivi de la mise en œuvre des conventions signées avec les partenaires externes (Direction Régionale de la santé, ONG...);
- Suivi de la mise en œuvre des contrats d'acquisition d'équipements pour les services sanitaires ;
- Suivi de la Gestion du Fonds de Développement social - appui aux personnes vulnérables ;
- Participe à l'information et à la communication avec les acteurs/actrices.

D. PROFIL

- Diplôme de niveau Bac +5 en sciences sociales, socio-économie, planification, droit, ingénierie ou tout autre diplôme d'études supérieures ;
- Expérience générale d'au moins 10 ans dans le développement local et/ou communautaire et en aménagement du territoire ;
- Expérience confirmée d'au moins 5 ans dans l'appui aux collectivités locales et à la maîtrise d'ouvrages communales

E. DUREE DE LA MISSION

La durée totale des prestations est de cinq (05) ans à temps plein assorti d'une période d'essai de trois (3) mois qui, si elle n'est pas concluante, peut conduire à l'arrêt de la prestation. Le (la) candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à signer un contrat d'un an renouvelable après évaluation positive de ses performances.

A cet effet, il est important de rappeler les dispositions de l'article 1.13 d) sur l'utilisation des fonctionnaires : " Les représentants du Gouvernement et les fonctionnaires du pays de l'Emprunteur peuvent être engagés sous réserve que cela ne soit pas incompatible avec le droit de la fonction publique ou d'autres lois et règlements, ou politiques du pays de l'Emprunteur et (i) s'ils sont en congé sans solde, retraités ou ont démissionné ; (ii) s'ils ne sont pas engagés par l'organisme pour lequel ils travaillaient avant leur départ en congé sans solde, en retraite ou leur démission ; et (iii) si leur engagement ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts.

F. MODALITES DE RECRUTEMENT

Le recrutement comporte un examen de présélection sur dossier. Le candidat retenu à l'issue de cette présélection subira un entretien.

G. LIEU D'AFFECTATION

Le poste est basé à Gabou (Tillabéri) avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du Programme.

Le Directeur Général
Amadou HAROUNA

REPUBLIQUE DU NIGER
PRESIDENCE DE LA
REPUBLIQUE
AGENCE DU BARRAGE
DE KANDAJI (ABK)

AVIS À MANIFESTATIONS D'INTERÊT

N° 05/2022/ABK/P_KRESMIN



POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) SECRÉTAIRE DE DIRECTION

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République du Niger a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD), pour financer les coûts de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Programme KANDADJI de Régénération des Écosystèmes et de Mise en Œuvre de la Vallée du NIGER (PKRESMIN) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour procéder au **recrutement d'un (e) Secrétaire de Direction** en vue du renforcement des équipes de travail.

II. DESCRIPTION DU POSTE

Placé(e) sous la responsabilité du Directeur Général, le(a) Secrétaire aura pour tâches :

- Réceptionner et trier les correspondances pour ne présenter au Directeur Général que les informations essentielles ;
- Réceptionner et filtrer les appels téléphoniques ;
- Préparer, voire rédiger les courriers émanant de la direction générale ;
- Gérer l'agenda du Directeur Général, noter les rendez-vous et les organiser dans certains cas.
- Organiser les déplacements du Directeur Général ;
- Avant le début des réunions, préparer les dossiers ainsi que les supports de communication utilisés ;
- Rédiger les comptes-rendus des réunions ;
- Assurer une communication claire (français, orthographe et présentation), fiable et empathique tout en respectant la confidentialité des informations personnelles et des informations que la Direction a décidé de ne pas communiquer,
- Exécuter toutes autres tâches à lui/elle confiée par le Directeur Général.

III. PROFIL RECHERCHE

3.1 Qualifications requises et âge

Avoir un diplôme en Secrétariat de niveau : Bac+2.

Être âgé de 40 ans au plus au 31 décembre 2022.

3.2 Expérience professionnelle

• Avoir une expérience générale de cinq (5) en qualité de Secrétaire de Direction ..

3.3 Compétences techniques et professionnelles

- Maîtrise de l'outil informatique (Maîtrise du Pack Office) ;
- Bonnes capacités rédactionnelles et une parfaite maîtrise de la rédaction administrative ;
- Bonne expression écrite et orale ;
- Un bon niveau d'anglais parlé et écrit (copie du/des certificat(s) justificatifs à joindre au dossier de candidature)
- Esprit de synthèse et d'analyse ;
- Capacité de travailler sous pression ;
- Aptitude à la gestion des priorités et au respect des délais.
- Sens d'organisation et de rigueur ;
- Sens de l'accueil et de l'écoute ;
- Sens de la communication ;
- Sens de l'autonomie et du réflexe du compte rendu ;
- Discrétion et confidentialité ;

IV. DUREE DU CONTRAT

La durée totale des prestations est de quatre (4) ans. Le (la) candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à signer un contrat d'un an renouvelable après évaluation positive de ses performances.

V. CONSTITUTION DU DOSSIER

Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement :

- a) un curriculum vitae détaillé, faisant ressortir la qualification, l'expérience
- et les aptitudes du candidat, et mentionnant au moins trois (3) références professionnelles pertinentes et les coordonnées complètes des employeurs ;
- b) une photocopie légalisée des diplômes ;
- c) une photocopie des attestations et/ou certificats de travail ;

VI. CRITERES DE SELECTION

- **Critère n°1 : Qualifications du candidat (BAC+ 2)** en secrétariat (20 points) ;
 - **Critère n°2 : Expérience pertinente pour le poste** (avoir une expérience générale de cinq (5) ans (40 points) ;
 - **Critère n°3 : Bonne connaissance en informatique** (Word, Excel, PowerPoint, Internet ainsi que d'autres outils de communication) sur présentation des attestations noté sur (10 points) et test écrit en informatique noté sur 20 points.
 - **Critère n°4 langue** : L'anglais sur présentation des attestations ou diplôme noté sur 10 points.
- Seuls les candidats qui ont obtenu 70 points sur 100 ou plus seront retenus en vue éventuellement d'accomplir cette mission et celui classé premier sera invité aux négociations du contrat pour ladite mission dans les limites du budget.

VII. LIEU D'EMPLOI

Le poste est basé à Niamey avec des déplacements dans les zones d'intervention du programme.

VIII. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE.

Les dossiers de candidature doivent être déposés en copie dure sous pli fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous, **au plus tard le 07 avril 2022 à 16 heures (heure locale GMT+1)** avec la mention « **Recrutement d'un (e) Secrétaire pour l'Agence du Barrage de KANDADJI** » :

Direction Général de l'Agence du Barrage de Kandadji (ABK)
Quartier RYAD, Avenue BAWA Jan GORZO, BP 206,
Niamey - Niger Tel (227) 20 73 23 13
E-mail : Kandadji@intnet.ne

Le Directeur Général
Amadou HAROUNA

REPUBLIQUE DU NIGER
PRESIDENCE DE LA
REPUBLIQUE
AGENCE DU BARRAGE
DE KANDAJI (ABK)

AVIS À MANIFESTATIONS D'INTERÊT

N° 06/2022/ABK/P_KRESMIN



POUR LE RECRUTEMENT D'UN (1) CHAUFFEUR

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République du Niger a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD), pour financer les coûts de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Programme KANDAJI de Régénération des Écosystèmes et de Mise en Œuvre de la Vallée du NIGER (PKRESMIN) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour procéder au **recrutement d'un (1) chauffeur** en vue du renforcement des équipes de travail.

II. DESCRIPTION DU POSTE

Placés sous la responsabilité du Directeur du Département Administratif et Financier, le chauffeur aura pour tâches :

- assurer les courses de service ;
- conduire le personnel dans le cadre des missions de travail ;
- vérifier quotidiennement l'état général du véhicule à lui confié ainsi que la présence des pièces administratives ;
- détecter et signaler toute anomalie sur le véhicule ;
- relever les index des compteurs kilométriques à chaque ravitaillement et signaler l'état des consommations ;
- assurer la propreté des véhicules ;
- suivre et signaler les entretiens périodiques du véhicule (révision, vidange) ;
- veiller au renouvellement à temps des pièces administratives du véhicule ;
- Suivre les opérations d'entretien et de réparation de véhicules ;
- veiller à la tenue correcte du carnet de bord du véhicule ;
- exécuter toutes tâches connexes à lui confiées.

III. PROFIL RECHERCHE

Les candidats intéressés doivent avoir :

- être titulaire d'un permis de conduire B ;
- avoir un niveau d'instruction au moins égale au niveau classe 3ème ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans à un poste de Chauffeur ;
- disposer des aptitudes en mécanique afin de pallier en situation d'urgence aux difficultés techniques ;
- être disponible, patient et courtois.
- Être âgé de 40 ans au plus au 31 décembre 2022.

IV. DUREE DU CONTRAT

La durée totale des prestations est de quatre (4) ans. Le candidat retenu sera invité à signer un contrat d'un an renouvelable après évaluation positive de ses performances.

V. CONSTITUTION DU DOSSIER

Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement :

- une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur Général de l'Agence du Barrage de KANDAJI ;
- un CV signé, sincère et détaillé faisant ressortir les aptitudes du candidat et son expérience ;
- les copies légalisées des diplômes ;
- une photocopie légalisée du permis de conduire ;
- les copies légalisées des attestations et/ou certificats de travail

VI. CRITERES DE SELECTION

- Critère n°1 : niveau d'instruction : 20 points ;
- Critère n°2 : avoir un permis B : 20 points ;
- Critère n°3 : avoir cinq (5) ans au minimum d'expérience générale dans la conduite de véhicule : 40 points ;
- Critère n°4 : avoir des aptitudes en mécanique automobile : 20 points

Seuls les candidats qui ont obtenu 70 points sur 100 ou plus seront retenus en vue éventuellement d'accomplir cette mission et celui classé premier sera invité aux négociations du contrat pour ladite mission dans les limites du budget.

VII. LIEU D'EMPLOI

Le poste est basé à Gabou (Région de Tillabéri) avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du programme.

VIII. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE.

Les dossiers de candidature doivent être déposés en copie dure sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, **au plus tard le 07 avril 2022 à 16 heures (heure locale GMT+1)** avec la mention « **Recrutement d'un (1) chauffeur pour l'Agence du Barrage de KANDAJI** » :

Direction Général de l'Agence du Barrage de Kandaji (ABK)
Quartier RYAD, Avenue BAWA Jan GORZO, BP 206, Niamey - Niger Tel (227) 20 73 23 13 E-mail : Kandaji@intnet.ne

Le Directeur Général
Amadou HAROUNA

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DE
L'AGRICULTURE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE A
TRAVERS DES TECHNIQUES MODERNES D'IRRIGATION
(PRRACC-NIGER)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/2022/BIENS/ MAG /PRRACC-NIGER

Acquisition des matériels roulants du PRRACC-NIGER

1. Cet Avis d'appel d'offres national fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le **Sahel Quotidien national sous le N°10290 du 14 mars 2022**

2. La République du Niger a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds, afin de financer le projet de Renforcement de la Resilience de l'Agriculture face au Changement Climatique à travers des techniques modernes d'irrigation PRRACC-NIGER, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer le paiement au titre du **Marché d'acquisition des matériels roulants du PRRACC-NIGER**. Les matériels seront fournis à Niamey dans un délai de **deux (02) mois**.

3. L'Unité de Gestion de projet sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises **pour fournir les matériels roulants** ci-après, en deux lots et dont des variantes ne sont pas admises:

Lot 1 : Un (01) Véhicule tout terrain SW, un (01) Véhicule berline, Une (01) moto;

Lot 2: Sept (07) Véhicules double cabine pick-up.

Un candidat peut soumissionner pour un ou deux lot(s) et peut remporter plus d'un lot.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans les directives pour la passation des marchés de travaux, de biens et de services (autres que les services de consultants) par un prêt ou une avance de fonds de la BOAD, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions desdites directives.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du PRRACC-NIGER BP : 12165 Niamey -Niger ; Madame Hadiza NAMAKA ; Tel : 00(227) 20 32 05 88 /

96 26 72 30 Email : pracc.niger@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après PRRACC-NIGER Boulevard Tanimoune-Immeuble en face Nigelec centrale Francophonie entre 09 H00 et 17H00 GMT+1, tous les jours ouvrables du lundi au jeudi, et le vendredi de 09 H00 à 12 H 00 GMT+1.

6. Les exigences en matière de qualifications sont la fourniture par les soumissionnaires des pièces suivantes:

a) une liste de références portant sur des réalisations en tant qu'entreprise principale de travaux de même nature effectués au cours des trois (03) dernières années 2018, 2019 et 2020 (au moins cinq (05) de fourniture de matériels roulants similaires en volume). Ces références et informations sont accompagnées des copies légalisées de marchés enregistrés, des attestations légalisées et Procès verbaux des réceptions légalisés;

b) la preuve de la disponibilité d'un service après-vente jugé satisfaisant par l'acheteur pour le type de matériel proposé.

c) Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes :

-Un chef d'atelier avec BEP - maintenance véhicule automobile (MVA) minimum ;

-Deux (02) ouvriers spécialisés titulaires du CAP en automobile minimum.

Le CV et les copies certifiées des diplômes et attestations de travail doivent être fournis dans l'offre.

d) Le Candidat doit établir qu'il dispose d'un garage équipé (fournir les coordonnées géographiques de l'emplacement du garage et la liste des équipements).

e) Etats financiers certifiés pour les trois (03) dernières années d'exercices (2018-2019-2020) par un cabinet d'audit comptable agréé par la République du Niger ;

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après Projet PRRACC-NIGER à compter du 30/03/2022 contre un paiement non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera par versement en espèce auprès de la secrétaire du Projet PRRACC-NIGER. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés.

8. Les offres devront être rédigées en **langue française** et déposées à l'adresse ci-après **UGP PRRACC-NIGER sis au Boulevard Tanimoune Immeuble face NIGELEC centrale Francophonie, au plus tard le 29 /04 / 2022, à 10H00 GMT + 1.**

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et le cas échéant d'un observateur indépendant, qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion du Ministère de l'Agriculture BP : 241 Niamey Téléphone : 00 227 20 73 21 48 le 29/ 04/2022, à 10H00 GMT + 1.**

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

Lot N°1 : un million (1 000 000) francs cfa.

Lot N°2 : trois millions (3 000 000) francs cfa.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission.

LE SECRETAIRE GENERAL
Dr GARBA YAHAYA

● *Intervention de la Direction Générale des Impôts à la session du CESOC*

Les Conseillers édifiés sur la facture certifiée et le civisme fiscal

Le mardi 22 mars dernier, la Direction Générale des Impôts (DGI) a présenté une communication, devant les Conseillers du CESOC, cela dans le cadre de la 1^{ère} session ordinaire de l'institution, au titre de l'année 2022. Les travaux de cette sixième journée de ladite session, dirigés Monsieur Soumaila Bagna, 1^{er} Vice-président de ladite institution ont porté sur deux thèmes à savoir : "Promotion du civisme fiscal et lutte contre la fraude fiscale, pour une mobilisation optimale des ressources nécessaires au développement socio-économique et culturel du Niger" et "Tout savoir sur la réforme de la Facture Certifiée".

Dans son exposé sur le 1^{er} thème, M. Abdou Namaïoua, Chef Cellule Ad-hoc à la DGI, a indiqué que le civisme fiscal est l'accomplissement volontaire par les contribuables de leurs obligations fiscales, se traduisant par l'établissement des déclarations fiscales, leur dépôt dans les délais ainsi que le paiement spontané de l'impôt dû. Par ailleurs, a-t-il rappelé, le civisme fiscal est inscrit dans la Constitution du 25 novembre 2010, en son article 40, qui stipule que "Tout citoyen a le devoir de remplir ses obligations civiques et professionnelles et de s'acquitter de ses contributions fiscales". Selon Namaïoua, la fraude fiscale ne doit pas être confondue avec l'évasion fiscale qui consiste à diminuer ses impôts en profitant de certaines lacunes de la loi fiscale. Par rapport à la promotion du civisme fiscal, M. Abdou Namaïoua a noté que les différents indicateurs de mesure du degré de civisme fiscal se résument aux points suivants spontanément dans le paiement de l'impôt ; paiement de l'impôt dans les délais ; paiement juste selon la faculté contributive et absence de contestation de l'impôt par des voies de faits.

«La lutte contre la fraude fiscale est un enjeu majeur de souveraineté et de redressement des comptes publics. Elle est une condition essentielle pour faire respecter le principe d'égalité devant l'impôt. En effet, si elle n'est pas correctement atteinte, d'une part à la solidarité nationale en faisant reposer l'impôt sur les seuls contribuables qui respectent

leurs obligations fiscales et, d'autre part, aux conditions d'une concurrence loyale entre les entreprises», a-t-il fait savoir. C'est pourquoi, des actions concrètes sont administrées afin de venir à bout de ce phénomène dont d'une part, la maîtrise du potentiel fiscal d'immatriculation, dans le répertoire national, des personnes exerçant des activités informelles et la fiscalisation de ces activités ; l'identification et la fiscalisation des niches fiscales) et d'autre part, l'amélioration des outils de gestion de l'Administration fiscale à travers les Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication (NTIC).

La facture certifiée

Ce fut ensuite, le tour de M. Hassane Kalla, Expert en Gestion du Changement de faire une communication sur la Facture Certifiée. Selon lui, l'administration fiscale du Niger fait face à une fraude fiscale liée à la minoration des ventes dans le secteur formel, à la présence du secteur informel et à la fraude importante sur la TVA. «Une Facture certifiée est une facture qui comporte, outre les mentions classiques, des éléments de sécurité de la DGI : le numéro d'identification de la machine (NIM), la signature et le code électronique (code QR). La facture certifiée est une facture émise par un Système Electronique Certifié de Facturation (SECeF)», a-t-il expliqué. La réforme, selon l'intervenant, a essentiellement porté sur le cadre juridique, son fonctionnement, le moyen de vérification et le site web de source



La table de séance lors de la communication de la DGI

SECeF à l'adresse www.impots.gov.ne. Il a ajouté que l'objectif de la réforme est d'instituer une nouvelle obligation au niveau du Code Général des impôts et vise à élargir l'assiette fiscale ; sécuriser la TVA payée par les consommateurs, accompagner la bonne gouvernance des entreprises ; assainir le jeu de la concurrence entre contribuables ; améliorer les relations entre les contribuables et l'administration fiscale.

Les avantages de la réforme

Déclinant les avantages de la réforme, M. Kalla, indiqué qu'ils sont au nombre de trois. Les avantages pour les entreprises comprenant la conformité de la facturation des entreprises à la législation commerciale et l'évitement des sanctions, la modernisation des processus de facturation dans l'entreprise, la meilleure transparence et l'équité dans le système, de la compétitivité des entreprises formelles, la possibilité à terme de remboursement du crédit de TVA et la levée de certaines restrictions fiscales. Il y a ensuite les avantages pour la population. «Les avantages pour les populations comprennent l'assurance du reversement de la TVA supportée dans les caisses de l'Etat, l'assurance de détenir les justificatifs d'acquisition licite, la jouissance paisible du droit des consommateurs, le renforcement de la culture de réclamation des factures et le prix que gagnent les citoyens modèles pour la promotion du civisme». Quant aux avantages pour l'Etat, ils comprennent la normalisation des factures et des processus métiers, le suivi et la traçabilité en temps réel des transactions des entreprises, l'augmentation des recettes fiscales, la disponibilité de données fiables sur chaque transaction et le processus d'audit clair et transparent.

Par rapport à la mise en œuvre

de la réforme, M. Namaïoua, a noté que la sensibilisation des contribuables relevant du régime réel et du régime réel simplifié se conforme à la nouvelle obligation en deux (02) phases. L'une s'agissant de la distribution gratuite et d'installation des machines aux contribuables sélectionnés par la DGI à partir d'octobre 2020 et celle dite de "généralisation" pendant laquelle les autres contribuables éligibles devraient acquérir les SECeF auprès des fournisseurs habilités et les utiliser. Les premiers résultats enregistrés sont entre autres le niveau élevé de conformité des entre-

l'impôt, d'insérer au programme scolaire, l'enseignement du civisme fiscal, de revoir la question sur la taxe d'habitation et l'introduction de celle d'immobilière qui peuvent accroître les recettes fiscales. Ils ont également souhaité que la facture certifiée soit élargie à l'ensemble des opérateurs économiques pour une question d'équité. Ensuite, les conseillers ont souhaité être édifiés sur les résultats de la rencontre entre le Premier ministre et les opérateurs économiques ainsi que les critères sur lesquels la DGI s'est basée pour faire la distribution gratuite des machines. Ils ont aussi demandé les mécanismes utilisés par la DGI pour identifier et immatriculer tous les opérateurs économiques.

Par ailleurs, les conseillers ont souhaité avoir une précision sur la place qu'occupe la sensibilisation dans la lutte contre l'incivisme fiscal et le site web de la DGI sur lequel on peut avoir d'amples informations sur la facture certifiée. Enfin, les conseillers ont rappelé que l'im-



Une vue des leaders traditionnels

prises, la certification et l'homologation des SECeF, le paiement spontané de la TVA et d'autres actions en cours comme le contrôle fiscal systématique, la répression des cas de non-conformité, la répression des cas de fraudes avérées, le contrôle interne régulier et la communication à l'attention des consommateurs, l'implication des autres institutions de l'Etat pour réprimer la fraude et les agissements organisés visant l'évitement de l'impôt.

En réaction à la présentation des deux thématiques développées par la DGI, les conseillers ont souligné la nécessité d'une bonne gouvernance pour améliorer l'assiette fiscale. Il est aussi nécessaire de communiquer et de sensibiliser les populations sur l'importance de

pôt est un devoir pour tous les citoyens, par conséquent toute personne en capacité contributive doit s'en acquitter.

En réponse aux réactions des conseillers, le Directeur Général Adjoint des impôts et ses collaborateurs ont indiqué que les contribuables concernés par l'exigence de la facture certifiée sont ceux qui sont enregistrés aux NIF R et S, mais aussi tous ceux qui évoluent dans l'import-export. Il y a aussi une application qui est en train d'être développée pour prendre en compte tous les contribuables qui sont à l'impôt synthétique. La DGI a notifié qu'elle dispose d'un plan de communication continue sur la facture certifiée.

Mahamadou Diallo

AVIS DE PERTE

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
ET LE TROIS MARS

Par devant Me SEYDOU KELESSI FATCHIMA, Notaire à la résidence de Niamey (République du Niger) Tél/Cel : 00227 96 87 26 66 / 00227 91 34 76 74 - BP : 11045 Niamey-Niger, soussigné :

Il est donné avis de la perte de l'acte de cession de la parcelle C de l'lot 7 613 d'une superficie de quatre cents (400) mètres carrés, du lotissement IDE GANO au nom de Monsieur MOUSSA KIMBA.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer au cabinet du Notaire soussigné ou au Ministère des Affaires commerciales cadastrales de Niamey.

Pour avis, le Notaire
Maitre SEYDOU KELESSI FATCHIMA

● Deuxième congrès statutaire du SYNAPTRAV-NIGER

Réflexions sur l'avenir du secteur des transports au Niger dans un contexte d'insécurité

Le Syndicat National des Professionnels du transport de voyageurs du Niger (SYNAPTRAV-NIGER) a organisé le dimanche 27 mars au CCOG, son deuxième congrès statutaire. Ce congrès a été placé sous le thème "Le transport des voyageurs au Niger dans un contexte d'insécurité, quelles stratégies ?" C'est le représentant du ministre des Transports, M. Djibo Moussa qui a présidé l'ouverture des travaux de ce congrès statutaire en présence du président du syndicat, du secrétaire général de l'USTN, M. Alain Adikan, et de plusieurs autres invités.

En ouvrant les travaux de ce congrès statutaire, le représentant du ministre des transports, M. Djibo Moussa a salué les congressistes pour leur présence massive malgré leurs agendas chargés. Ce qui est la preuve éloquente de leur attachement à la défense des intérêts du syndicat, de ses militants et militantes. «En effet, l'insécurité grandissante a favorisé la prolifération de groupes armés non étatiques qui engendrent une forte criminalité transnationale impactant beaucoup les trafics routiers sur certains tronçons du pays» a-t-il déploré. Par ailleurs, le constat d'une multitude de postes de contrôle sur les routes nationales a aussi entraîné la recrudescence des tracasseries routières, décriées par les différents syndicats du secteur des transports routiers. Le thème de ce congrès vient à point nommé parce qu'il permet aux participants de réfléchir sur des pistes de solutions aux problèmes qui minent le secteur routier au Niger et éventuellement chercher comment concilier la multiplicité des postes de contrôle et la fluidité du transport routier.

Pour le Secrétaire général de l'USTN, M. Alain Adikan le thème de ces assises reflète justement la situation dans laquelle se trouve le secteur du transport au Niger. Ainsi, cette activité est devenue un métier à haut risque dans un contexte où la population a réellement besoin de la mobilité et de la disponibilité des

marchandises. Il a aussi invité tous les acteurs à une profonde réflexion sur la sécurité des voyageurs du Niger et a demandé à l'Etat de mettre les moyens pour pallier cette situation.

Le Président du SNAPTRAV-Niger M. Boureima Issa Yacouba a, au nom du bureau exécutif national) exprimé sa reconnaissance à l'USTN. «La tenue régulière du congrès dans la vie d'un syndicat est l'expression de sa vitalité et de la bonne gouvernance syndicale», a-t-il estimé. Ce congrès offre l'occasion aux participants de faire le bilan complet et sans complaisance de la gestion d'un mandat, de faire l'état de



La table de séance à l'ouverture du congrès

lieu des préoccupations majeures des travailleurs afin de dégager des pistes de solution.

Dans l'agenda de ce congrès, il est prévu aussi l'élection d'une nouvelle équipe qui sera chargée de la mise en œuvre des différentes résolutions et recommandations pertinentes issues des réflexions. Il a enfin salué les forces de défense et de sécurité et a affirmé son soutien pour leur noble mission de

préservation de la paix au Niger. Le président du SNAPTRAV a interpellé le gouvernement de tout mettre en œuvre pour sécuriser les axes routiers, car ils ne pourraient être sécurisés tant que les infrastructures routières restent dans un état de dégradation avancée. M. Boureima Issa Yacouba a souligné l'importance du thème choisi. Le transport des voyageurs contribue au développement économique social et culturel

de la nation. Il permet aussi un brassage entre les peuples tel que défini dans le protocole de la libre circulation des biens et des personnes de l'espace communautaire CEDEAO. «Le contexte d'insécurité que vit le Niger entrave tous ces principes et valeurs et ne donne aucun plaisir de voyager», a-t-il conclu.

Assad Hamadou

● Transports

Le Syndicat national des transporteurs voyageurs Adeltchi tient son 3^{ème} congrès ordinaire

Le Syndicat national des transporteurs voyageurs Adeltchi du Niger (SNTVAN) a tenu le samedi 26 mars dernier à Niamey, son 3^{ème} congrès ordinaire sous le thème «solidarité syndicale : cas du secteur des transports voyageurs». La cérémonie d'ouverture des assises s'est déroulée en présence des cadres du ministère des Transports, des représentants des autorités régionales et communales de Niamey, ainsi que de plusieurs invités et adhérents du syndicat.

Procédant à l'ouverture des travaux, le représentant du ministre des Transports, M. Dodo Aboubacar, a déclaré que les autorités de la 7^{ème} République ont fait du secteur des transports l'une de leurs priorités. Afin de soutenir cette dynamique du Gouvernement, il a demandé

aux membres du SNTVAN de collaborer positivement avec les autorités du Niger «conformément à la réglementation en vigueur» et de promouvoir «un syndicalisme du développement» pour mieux défendre les intérêts des travailleurs qu'ils sont.

Le thème retenu pour les assises du 3^{ème} congrès ordinaire du Syndicat national des transporteurs voyageurs Adeltchi du Niger (SNTVAN) cadre, selon son secrétaire général, M. Abdou Maiyaki, avec le contexte actuel du pays. «C'est pourquoi nous avons la lourde responsabilité



Lors de l'ouverture du congrès

de créer les conditions pour une solidarité franche, fructueuse et durable entre syndicats en vue de repartir sur des bonnes bases. Ainsi, le développement d'un secteur des transports voyageurs dynamique et générateur de ressources et d'emploi constitue un impératif», a-t-il souligné.

M. Abdou Maiyaki a reconnu que la tâche est difficile et a appelé ces camarades à «multiplier et diversifier les luttes pour sortir des chantiers

battus, car nombreux sont nos camarades qui vivent dans la misère et le désespoir». Plusieurs responsables du syndicat sont intervenus tout au long de la cérémonie officielle pour rappeler que le SNTVAN est créé pour promouvoir la cohésion au sein de ses membres. Ils se sont également réjouis du rôle joué par leurs leaders pour renforcer la solidarité au sein des membres.

Omar Abdou

AVIS DE PERTE

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX ET LE VINGT NEUF MARS
Par devant Me SEYDOU KELESSI FATCHIMA, Notaire à la résidence de Niamey (République du Niger) Tél/Cel : 00227 96 87 26 66 / 00227 91 34 78 75 - BP : 13045 Niamey-Niger, soussigné :
Il est donné avis de la perte de l'acte de cession de la parcelle A de l'lot 1230 d'une superficie de quatre cents (400) mètres carrés, du lotissement VALIMO KARSAMBA au nom de Monsieur MAMOUDOU SIDIKOU.
Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer au cabinet du Notaire soussigné ou au Ministère des Affaires domaniales cadastrales de Karma.

Pour avis, le Notaire
Mailte SEYDOU KELESSI FATCHIMA



AVIS DE VACANCE DE POSTE

POSTE DE RESPONSABLE EN COMMUNICATION ET CAPITALISATION

Lux-Development (LuxDev), Agence luxembourgeoise pour la Coopération au Développement, a été mandatée par le Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) du Grand-Duché de Luxembourg pour assurer la mise en œuvre de son programme de coopération bilatérale au Niger. LuxDev agit en tant qu'Agence d'exécution pour la partie luxembourgeoise. La coopération luxembourgeoise au Niger intervient principalement dans cinq (5) secteurs d'activité : l'éducation et la formation professionnelle, le développement rural, l'eau et l'assainissement et les finances publiques. Les Programmes sectoriels cherchent à pourvoir le poste de Responsable en communication et capitalisation.

I. RESPONSABLE EN COMMUNICATION ET CAPITALISATION

Le Responsable en communication et capitalisation aura pour mission d'accompagner les équipes des programmes dans la mise en œuvre de plans de capitalisation et communication afin d'assurer un apprentissage autour des bonnes pratiques et accroître sa visibilité.

Principales tâches et responsabilités :

- Le Responsable en communication et capitalisation effectuera les tâches et activités suivantes
- accompagner les équipes des projets et programmes dans la mise en œuvre des plans de capitalisation ;
- mise à jour (si besoin) des objets de capitalisation proposés par chaque projet/programme ;
- mise à jour et suivi des plans de capitalisation de chaque projet/programme et plus particulièrement de la planification des activités à mener ;
- appui dans l'élaboration des différents canevas et supports de capitalisation ;
- appui dans la collecte de données nécessaires à la capitalisation ;
- analyse et synthèse des informations collectées ;
- production de supports de capitalisation (notes techniques, stratégies ou d'information, brochure, fiches, rapports, etc... sur les acquis et les expériences menées) ;
- appui dans l'édition et la mise en page des supports de capitalisation avant diffusion ;
- assurer la diffusion des supports de capitalisation en lien avec les programmes (restitution des résultats, partage - diffusion)
- accompagner les équipes programmes dans la conception et la mise en œuvre du volet communication/visibilité des interventions ;
- assurer le rôle de point relais du département Communication sur le terrain en assurant :
 - le partage avec le siège des informations relatives à la communication du terrain ; et
 - la diffusion vers le terrain des informations transmises par le département Communication du siège ;
 - mettre en œuvre, sur le terrain, les stratégies de communication interne

et externe élaborées par le siège ;

- garantir le respect des procédures, processus, chartes et politiques de communication sur le terrain ;
 - assurer le rôle d'appui-conseil en matière de communication auprès des collaborateurs de LuxDev sur le terrain et éventuellement auprès des partenaires ;
 - établir et mettre en œuvre, pour chaque programme, en concertation avec le département Communication du siège, un plan de communication et un plan d'actions annuel traitant de la communication propre au programme, de la communication et de la visibilité du bailleur ainsi que de la communication et visibilité de LuxDev ;
 - assurer le rôle de community manager pour les réseaux sociaux du bureau en assurant la gestion d'un compte pour chacun des différents réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram et Twitter) et donc prendre à sa charge, le contrôle, la validation et la publication de l'ensemble des contenus des différents réseaux sociaux ;
 - intégrer et mettre à jour des éléments relatifs aux programmes sur le site internet de l'Agence ;
 - conceptualiser, élaborer et maintenir à jour des produits de communication relatifs aux thématiques prioritaires, aux secteurs d'interventions et aux programmes et projets, tels que des reportages, articles, publications pour les réseaux sociaux, dépliants, brochures, posters, interviews etc ;
 - assurer la gestion du suivi administratif et financier des produits de communication terrain ;
 - sélectionner et recruter un prestataire externe en vue de signer avec lui un contrat cadre pour la mise en page de publications externes, la réalisation de produits multimédia, la captation de photos ;
 - gérer les relations avec les prestataires externes en matière de communication et rédiger les termes de références, briefings, scripts et scénarios
 - gérer les interactions avec l'Ambassade en matière de communication ;
 - mettre sur pied et administrer une bibliothèque multimédia dont le contenu est organisé, catégorisé, hiérarchisé et partagé avec le siège ;
 - assurer l'archivage (numérique et papier) de tous les produits de communication élaborés par ou en concertation avec les programmes et projets (documents de capitalisation, brochures, fiches, dépliants, rapports, etc).
 - Toute autre tâche liée à sa fonction et à la demande de son supérieur hiérarchique.
- Connaissances et habiletés de base nécessaires (en partie ou en totalité) pour exercer cet emploi :**
- Spécialiste de la mise en œuvre des plans de capitalisation ;
 - Spécialiste des techniques de communication écrite, vidéo, réseaux sociaux, etc. ;
 - Spécialiste dans la conception et la mise en œuvre du volet

communication/visibilité des interventions ;

- Souci permanent de veiller à l'application exacte des réglementations autorisées ;
 - Rigueur et méthode dans l'organisation du travail et la gestion des dossiers ;
 - Excellente maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ;
 - Excellentes capacités rédactionnelles ;
 - Excellente maîtrise du français.
- Attitudes liées à cet emploi (en partie ou en totalité) :**
- Se conformer à des règles de discrétion professionnelle, au respect de la confidentialité des informations et à celui du code d'intégrité de l'Agence Lux-Development ;
 - Faire preuve d'un esprit d'analyse, d'une bonne gestion des dynamiques de groupe, pratiquer la rétroaction et savoir communiquer en interne et en externe ;
 - Savoir s'adapter à un rythme de travail soutenu et à des méthodes de travail spécifiques ;
 - Avoir une bonne expérience du travail en équipe dans un cadre complexe (personnel, administrations, assistance technique nationale et internationale ...).

Conditions d'exercice de l'emploi :

- Niveau et spécialité de formation généralement requis :
 - Expertise nationale ou sous régionale en matière de communication et capitalisation, disposant d'un diplôme en adéquation avec le poste (relations internationales, sciences politiques, journalisme ou tout domaine pertinent) correspondant au minimum à un Bac+4
 - Expérience professionnelle :**
 - Parfaite maîtrise des applications du Pack Office et de logiciels/applications pour l'édition de documents ;
 - Très bonnes capacités de synthèse, d'analyse et de rédaction (en français) ;
 - Parfaite maîtrise des outils digitaux et de la communication sur les réseaux sociaux ;
 - Expérience dans la rédaction de notes thématiques/stratégiques, notes de synthèse, articles, ...
 - Expérience récente en tant que community manager ;
 - Expérience dans la coopération au développement représente un atout ;
 - Connaissance souhaitée du Niger et des secteurs d'intervention de LuxDev dans le pays.
- Lieu d'exercice :** Niamey avec de déplacements occasionnels dans les autres régions du pays.
- Type de contrat :** contrat à durée déterminée ou d'expert d'un an avec possibilité de renouvellement suivant l'évaluation de l'employé.
- Rémunération :** l'employé sera classé dans la catégorie VI de la grille salariale ou d'honoraires du Bureau de LuxDev au Niger selon type de contrat.
- Entré en fonction :** le 1er juillet 2022
- Cette description de poste ne représente pas une liste exhaustive des tâches à réaliser. Cette dernière pourra faire l'objet d'ajouts et/ou de modifications selon les besoins pour répondre aux impératifs des programmes.
- Vous êtes priés de postuler au plus tard le vendredi 15 avril 2022, via le site : <https://careers.luxdev.lu/job-invite/628>



AVIS DE VACANCE DE POSTE

POSTE DE RESPONSABLE DE PASSATION DE MARCHES (PDM)

Lux-Development (LuxDev), Agence luxembourgeoise pour la Coopération au Développement, a été mandatée par le Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) du Grand-Duché de Luxembourg pour assurer la mise en œuvre de son programme de coopération bilatérale au Niger. LuxDev agit en tant qu'Agence d'exécution pour la partie luxembourgeoise.

La coopération luxembourgeoise au Niger intervient principalement dans cinq (5) secteurs d'activité : l'éducation et la formation professionnelle, le développement rural, l'eau et l'assainissement et les finances publiques. Les Programmes sectoriels cherchent à pourvoir les postes suivants :

I. RESPONSABLE DE PASSATION DE MARCHES (PDM)

Le/la Responsable PDM a pour mandat général : l'organisation et l'animation de la Cellule Passation des Marchés. A ce titre il planifie, coordonne, exécute les tâches afférentes de la passation des marchés (délivrance des avis de non-objection, renforcement des capacités des collègues et partenaires notamment).

Principales missions :

- organiser et animer la cellule passation des marchés en collaboration avec l'assistant passation des marchés ;
- planifier, préparer et coordonner le calendrier des acquisitions de Biens, de Services et de Travaux des Programmes du PIC IV Niger, en étroite collaboration avec le RAF, les Conseillers Techniques Principaux (CTP), les Assistants Techniques Internationaux (ATI) et les Assistants Techniques Nationaux (ATN) ;
- élaborer/examiner les spécifications techniques et les TdR pour les conformer aux prescriptions du Manuel-Qualité LuxDev ;
- piloter les différents processus de passation des marchés et assurer le contrôle qualité des documents produits (AMI, DAO, rapports/procs-verbaux, mémos, contrats, avenants et autres correspondances) ;
- élaborer et mettre en œuvre un système de classement et d'archivage des documents PDM (mémo AMI, DAO, rapports d'ouverture et d'évaluation des offres, offres reçues, contrats signés, avenants, procès-verbaux de réception, correspondances et tout autre document relatif à la passation de marchés) ;
- élaborer et superviser la mise en place des outils de suivi administratif et financier des marchés

Principales tâches et responsabilités :

- élaborer en début d'année le plan de passation des marchés (en étroite collaboration avec le Responsable Administration et Finances, les CTP et ATI) ;
- coordonner l'exécution du plan de passation dans le respect des délais et procédures et effectuer les réajustements éventuels en cours d'exécution ;
- recevoir, assurer le contrôle qualité de l'analyse des spécifications techniques, des TdR et, le cas échéant, des listes restreintes reçues, afin de s'assurer qu'elles ne comportent pas de dispositions discriminatoires pouvant

favoriser un candidat ou une marque/technologie ;

- enregistrer les marchés sur la Qbase ;
 - préparer/assurer le contrôle qualité des dossiers de mise en concurrence et obtenir les validations/autorisations nécessaires pour le lancement des DAO auprès des personnes habilitées (CTP, RAF, Représenté résidente LuxDev au Niger, Département Procédures-Contrats-Achats du Siège de LuxDev) ;
 - publier les avis d'appel d'offres dans la presse locale, assurer la transmission des DAO, traiter les demandes d'éclaircissement des candidats et veiller à la bonne réception des offres ;
 - organiser et présider les séances d'ouverture et d'évaluation des offres en veillant à la justesse dans l'appréciation des critères d'évaluation et des propositions d'attribution des marchés, au regard des règles du Manuel-Qualité LuxDev et des stipulations des DAO et assurer le contrôle qualité de la rédaction des rapports ;
 - élaborer/assurer le contrôle qualité de tous les documents post-évaluation des offres (projets de contrat, notifications), veiller à leur signature et leur transmission ;
 - suivre l'exécution des prestations pour qu'elle se fasse dans les délais prescrits, faire tout rappel nécessaire et, le cas échéant, prendre toutes dispositions utiles pour l'établissement des avenants dans le respect des prescriptions du Manuel-Qualité LuxDev ;
 - organiser les séances de réceptions des prestations, assurer le contrôle qualité des différents procès-verbaux (marchés de Biens et Travaux), veiller à leur signature, veiller à la transmission des livrables et à leur validation par la personne habilitée (marchés de Services) ;
 - assurer le contrôle qualité de l'instruction des factures de marchés et veiller à leur règlement dans les délais conformément aux dispositions des marchés signés et de ce livrant éventuels ;
 - concevoir les outils nécessaires et veiller au bon classement de tous les documents PDM ;
 - concevoir et coordonner la mise en place d'une base de données fournisseurs/prestataires par domaine ;
 - développer des statistiques de gestion qui permettront de mesurer le niveau de performance de son équipe ;
 - tenir et assurer les mises à jour régulières d'une liste des soumissionnaires défaillants ;
 - participer aux audits et assurer la mise en œuvre des différentes recommandations ;
 - organiser des contrôles a posteriori des marchés de catégorie C au près des programmes du P.C.I.V Niger ;
 - assurer l'évaluation annuelle de l'Assistant passation des marchés placé sous son autorité hiérarchique ;
 - effectuer toute autre tâche requise par le service, etc....
- Connaissances et habiletés de base nécessaires (en partie ou en totalité)**

pour exercer cet emploi :

- Connaissance de la législation, de la réglementation et des procédures administratives et financières nigériennes applicables au domaine ;
 - Connaissance théorique et pratique en matière de passation de marchés selon les procédures spécifiques à des bailleurs de fonds extérieurs ;
 - Souci permanent de veiller à l'application exacte des réglementations autorisées ;
 - Rigueur et méthode dans l'organisation du travail et la gestion des dossiers ;
 - Excellente maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ;
 - Excellentes capacités rédactionnelles ;
 - Excellente maîtrise du français.
- Attitudes liées à cet emploi (en partie ou en totalité) :**
- Se conformer à des règles de discrétion professionnelle, au respect de la confidentialité des informations et à celui du code d'intégrité de l'Agence Lux-Development ;
 - Faire preuve d'un esprit d'analyse, d'une bonne gestion des dynamiques de groupe, pratiquer la rétroaction et savoir communiquer en interne et en externe ;
 - Savoir s'adapter à un rythme de travail soutenu et à des méthodes de travail spécifiques ;
 - Avoir une bonne expérience du travail en équipe dans un cadre complexe (administrations, élus, bénéficiaires, assistance technique nationale et internationale ...).
- Conditions d'exercice de l'emploi :**
- Niveau et spécialité de formation généralement requis :
 - Expertise nationale ou sous régionale en matière de passation de marché, disposant d'un diplôme en adéquation avec le poste (juriste, gestion, ingénierie, administration, commerce ou tout domaine pertinent...)
 - correspondant au minimum à un Bac+4
 - Expérience professionnelle :**
 - ☐ Avoir au moins 7 ans d'expérience dans le domaine de la passation de marchés dans le secteur public ou privé avec au moins cinq (5) ans dans un poste de responsabilité similaire (gestion de marché, audit, appui-conseil, ...)
 - ☐ Avoir une expérience dans un programme financé par un bailleur de fonds multilatéral ou bilatéral serait un atout ;
 - ☐ Une bonne connaissance de la législation, de la réglementation et des procédures administratives et financières en matière de commerce national et international (incoterms 2000) ;
 - ☐ Un sens des responsabilités, des priorités, de l'organisation et des aptitudes à travailler en équipe et sous pression.
- Lieu d'exercice :** Niamey avec de déplacements occasionnels dans les autres régions du pays.
- Type de contrat :** contrat à durée déterminée d'un an avec possibilité de renouvellement suivant l'évaluation de l'employé.
- Rémunération :** l'employé sera classé dans la catégorie VI de la grille salariale du Bureau LuxDev au Niger.
- Entré en fonction :** le 1er juillet 2022
- Cette description de poste ne représente pas une liste exhaustive des tâches à réaliser. Cette dernière pourra faire l'objet d'ajouts et/ou de modifications selon les besoins pour répondre aux impératifs des programmes.
- Vous êtes priés de postuler au plus tard le vendredi 15 avril 2022, via le site : <https://careers.luxdev.lu/job-invite/625/>

Marchés Publics

PLAN DE PASSATION ET D'ENGAGEMENT DES MARCHÉS : PPM CNRD 2022

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE DE LA POPULATION ET DE L'ACTION SOCIALE
CENTRE NATIONAL DE REFERENCE DE LA DREPANOCYTOSE

N°	Objet du marché	PME	Montant Estimatif (Francs CFA)	DONNEES SUR LA PASSATION DES MARCHES										EXECUTION			
				Date de passation	Date de signature	Date de mise en œuvre	Date de clôture	Date de réception	Date de paiement	Date de clôture	Date de réception	Date de paiement	Date de clôture	Date de réception	Date de paiement		
1
2
3
4
5
COUT TOTAL				...													

Marchés Publics

PLAN DE PASSATION ET D'ENGAGEMENT DES MARCHÉS : 01/01/2022 À 31/1/2022

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION D'AGADEZ
DEPARTEMENT D'INGALL
COMMUNE RURAL D'INGALL

N°	Objet du marché	PME	Montant Estimatif (Francs CFA)	DONNEES SUR LA PASSATION DES MARCHES										EXECUTION			
				Date de passation	Date de signature	Date de mise en œuvre	Date de clôture	Date de réception	Date de paiement	Date de clôture	Date de réception	Date de paiement	Date de clôture	Date de réception	Date de paiement		
1	Construction d'une salle	SGCR Ingall	3 000 000
2	Préparation tables bancs	SGCR Ingall	4 500 000
3	Construction et réhabilitation tables de classe	SGCR Ingall	15 000 000
4	Construction de 2 salles de classe	SGCR Ingall	15 000 000
COUT TOTAL				37 500 000													

Marchés Publics

ADDITIF AU PLAN DE PASSATION ET D'ENGAGEMENT DES MARCHÉS : 01/01/2022 À 31/1/2022

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION D'AGADEZ
DEPARTEMENT D'INGALL
COMMUNE RURAL D'INGALL

N°	Objet du marché	PME	Montant Estimatif (Francs CFA)	DONNEES SUR LA PASSATION DES MARCHES										EXECUTION			
				Date de passation	Date de signature	Date de mise en œuvre	Date de clôture	Date de réception	Date de paiement	Date de clôture	Date de réception	Date de paiement	Date de clôture	Date de réception	Date de paiement		
1	Construction d'une case de passage communale	SGCR Ingall	25 000 000
2	Achat véhicules de fonction	SGCR Ingall	18 999 000
COUT TOTAL				44 999 000													

République du Niger
ASSEMBLEE NATIONALE

COMMUNIQUE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Le Président de l'Assemblée nationale a l'honneur d'informer Mesdames et Messieurs les députés, que l'ouverture de la première Session Ordinaire au titre de l'année 2022 est prévue pour le mardi 05 avril 2022 à l'hémicycle, Place de la Concertation, à partir de 10 h 00.

NB : Mise en place terminée 09h 45 mn.

Le Secrétaire Général
BOUBAKAR TIEMOGO

FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (FER)
ETABLISSEMENT PUBLIC DE FINANCEMENT (EPF)
B.P. : 13778 NIAMEY – NIGER- TEL. +22738751

COMMUNIQUE

Monsieur **MOUSSA SOULEY ALI**, matricule 0122. Agent Percepteur au Centre du Péage Routier de Tillabéry ayant abandonné son poste depuis le 13 mars 2022, est prié de rejoindre son poste au plus tard le 31 mars 2022, faute de quoi, il sera considéré comme démissionnaire.

<p>REPUBLIQUE DU NIGER MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE SECRETARIAT GENERAL PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE Unité de Coordination du Projet</p>	<h1>AVIS D'APPEL D'OFFRES</h1> <h2>DAON N°003/2022/AON/PRODEC</h2>	
Acquisition des machines pour la broderie et coutures divers dans le cadre de la mise en œuvre du fonds d'appui au secteur privé de la formation professionnelle du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC)		
<p>PAYS : NIGER</p> <p>NOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE (PRODEC)</p> <p>N° Don : IDA D 2960 – NE Date : 24 mars 2022</p> <p>Nom du Marché : Acquisition des machines pour la broderie et coutures divers dans le cadre de la mise en œuvre du fonds d'appui au secteur privé de la formation professionnelle du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC)</p> <p>No Référence : / DAON N°003/2022/AON/PRODEC</p> <p>1. La République du NIGER a reçu un don de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC), et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché en vue de l'acquisition des machines pour la broderie et coutures divers dans le cadre de la mise en œuvre du fonds d'appui au secteur privé de la formation professionnelle du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC).</p> <p>2. Le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles pour exécuter le marché pour l'Acquisition des machines de</p>	<p>transformations agroalimentaires et divers dans le cadre de la mise en œuvre du fonds d'appui au secteur privé de la formation professionnelle du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC) repartis en un (1) seul lot : Acquisition des machines pour la broderie et coutures divers dans le cadre de la mise en œuvre du fonds d'appui au secteur privé de la formation professionnelle du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC).</p> <p>3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) » de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 et disponibles sur www.worldbank.org, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.</p> <p>4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous mentionnée du lundi au jeudi de 8H 30 à 12H 30 et l'après-midi de 15H 30 à 17H et le vendredi de 8H à 13H.</p> <p style="text-align: center;">COORDONNATEUR DU PRODEC : Dr AOULA YAHAYA Téléphone : 00 227 20 35 26 21/22 Adresse postale : BP : 11009 NIAMEY-NIGER Coordonnées du bureau : rue OR-2 angle rue IB-77 Quartier ORTN-Issa Béri, à 80 mètres à l'ouest de la Voix du Sahel, 2^{ème} arrondissement communal.</p>	<p>Adresse électronique : prodecniger@yahoo.com / prodecniger@gmail.com.</p> <p>5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de CINQUANTE MILLE (50 000) francs CFA. La méthode de paiement sera au comptant.</p> <p>6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 26/04/2022 (30 jours minimum à compter de la première publication) à 10 Heures (Heure locale). La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent au Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, sis à la porte N°1588 sur le boulevard MALI BERI angle rue YN-74, ex immeuble HCCT, à 400 mètres à l'Est de l'Hôtel de Ville du 1^{er} arrondissement communal le même jour 26/04/2022 à 10 H 30 minutes (Heure locale).</p> <p>7. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de deux millions (2 000 000) de FCFA.</p> <p>NB : Par décision motivée, l'administration se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie du présent appel d'offres.</p> <p style="text-align: right;">Le Coordonnateur Dr AOULA YAHAYA</p>

<p>REPUBLIQUE DU NIGER MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE SECRETARIAT GENERAL PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE Unité de Coordination du Projet</p>	<h1>AVIS D'APPEL D'OFFRES</h1> <h2>DAON N°004/2022/AON/PRODEC</h2>	
Acquisition des matériels et équipements de réparation des téléphones dans le cadre de la mise en œuvre du fonds d'appui au secteur privé de la formation professionnelle du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC)		
<p>PAYS : NIGER</p> <p>NOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE (PRODEC)</p> <p>N° Don : IDA D 2960 – NE Date : 24 mars 2022</p> <p>Nom du Marché : Acquisition des matériels et équipements de réparation des téléphones dans le cadre de la mise en œuvre du fonds d'appui au secteur privé de la formation professionnelle du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC)</p> <p>N° Référence : / DAON N°004/2022/AON/PRODEC</p> <p>1. La République du NIGER a reçu un don de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC), et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché N°004/2022/AON/PRODEC portant sur l'acquisition des matériels et équipements de réparation des téléphones dans le cadre de la mise en œuvre du fonds d'appui au secteur privé de la formation professionnelle du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC).</p> <p>2. Le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles pour</p>	<p>exécuter le marché pour l'Acquisition des machines de transformations agroalimentaires et divers dans le cadre de la mise en œuvre du fonds d'appui au secteur privé de la formation professionnelle du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC) repartis en un (1) seul lot : Acquisition des matériels et équipements de réparation des téléphones dans le cadre de la mise en œuvre du fonds d'appui au secteur privé de la formation professionnelle du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC).</p> <p>3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) » de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 et disponibles sur www.worldbank.org, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.</p> <p>4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous mentionnée du lundi au jeudi de 8H 30 à 12H 30 et l'après-midi de 15H 30 à 17H et le vendredi de 8H à 13H.</p> <p style="text-align: center;">COORDONNATEUR DU PRODEC : Dr AOULA YAHAYA Téléphone : 00 227 20 35 26 21/22 Adresse postale : BP : 11009 NIAMEY-NIGER Coordonnées du bureau : rue OR-2 angle rue IB-77 Quartier ORTN-Issa Béri, à 80 mètres à l'ouest de la Voix du Sahel, 2^{ème} arrondissement communal.</p>	<p>Adresse électronique : prodecniger@yahoo.com / prodecniger@gmail.com.</p> <p>5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de CINQUANTE MILLE (50 000) francs CFA. La méthode de paiement sera au comptant.</p> <p>6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 26/04/2022 (30 jours minimum à compter de la première publication) à 10 Heures (Heure locale). La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent au Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, sis à la porte N°1588 sur le boulevard MALI BERI angle rue YN-74, ex immeuble HCCT, à 400 mètres à l'Est de l'Hôtel de Ville du 1^{er} arrondissement communal le même jour 26/04/2022 à 10 H 30 minutes (Heure locale).</p> <p>7. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) de FCFA.</p> <p>NB : Par décision motivée, l'administration se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie du présent appel d'offres.</p> <p style="text-align: right;">Le Coordonnateur Dr AOULA YAHAYA</p>

● Formation au profit des ONG et Associations de Développement

Donner aux acteurs les B.a. Ba de la photographie, de l'infographie, du montage et du journalisme

Le Consortium des ONG et Association de Développement Franco Arabe au Niger (COADFAN) organise depuis le 25 mars 2022 en collaboration avec l'ONG Al Misk d'Istanbul et l'ONG Al Ber-Charity, un atelier de formation de cinq (5) jours au profit des ONG et Association de Développement sous le thème "Evolution et Créativité". La cérémonie d'ouverture de cet atelier a été présidée par le président du COADFAN, M. Abdourahmane Ahmayad en présence du conseiller technique du Premier ministre, M. Kabirou Issa et de deux experts, Dr Othman Al Shérif et Dr Ibrahim Al Ansary.

A l'ouverture des travaux, le conseiller Technique du Premier ministre, M. Kabirou Issa a souligné l'importance de cette formation qui vise à renforcer les capacités des jeunes dans le domaine de la photographie, de l'infographie, du montage et de l'introduction au journalisme. «Si vous êtes inscrits dans ce cadre, c'est pour l'amélioration des images et vidéos pour présenter textuellement la réalité

aux téléspectateurs car à travers les images on peut transmettre beaucoup de choses» a-t-il dit aux participants. Aussi, M. Kabirou Issa a invité les participants à être très attentifs pour qu'au sortir de cet atelier de formation qu'ils soient en mesure d'améliorer leur prestations dans différents domaines tels que la protection des personnes vulnérables, la sécurité alimentaire, la santé et l'éducation.



Photo de famille des participants

Selon le président du COADFAN, M. Abdourahmane Ahmayad, ce consortium a pour objectifs de renforcer les capacités et aider les personnes vulnérables dans le secteur du développement communautaire.

Le Secrétaire général du COADFAN, M. Aboubacar Malam Oumarou a, au préalable, rap-

pelé que le COADFAN est un collectif qui regroupe 33 ONG et Associations qui œuvrent dans l'humanitaire et le développement. Sa vision est de s'unir vers la réalisation d'un but commun (Développement et Inclusion). «L'objectif de ladite formation consiste à amener les ONG et Association de Développement au renforce-

ment des capacités dans le domaine de la photographie, du montage, de l'infographie et de l'introduction au journalisme», a-t-il affirmé.

M. Aboubacar a aussi indiqué que le COADFAN s'est fixé plusieurs objectifs multisectoriels dans son plan d'action 2022-2025 qui touche différents secteurs notamment celui de la protection des personnes vulnérables, de la sécurité alimentaire, de la santé, de l'éducation et du développement communautaire. Il a noté que cette formation intervient dans le cadre de la réalisation de ces points du statut afin que les ONG participantes puissent améliorer leurs prestations pour un développement durable, équitable et équilibré.

Rachida Abdou Ibrahim (stagiaire)

● Communiqué de Presse de la Commission Nationale des Droits Humains sur l'Actualité Nationale

La CNDH exprime sa préoccupation relativement à un certain nombre de questions d'actualité qui assaillent le pays

La Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) a rendu public un communiqué de presse le vendredi 25 mars dernier. Dans ce communiqué la CNDH s'est prononcée sur un certain nombre de sujets d'actualité. Il s'agit notamment de la situation sécuritaire du pays, la situation dans certains établissements pénitentiaires, de la question de la vie chère et du phénomène de l'exportation de la mendicité. (Lire ci-dessous l'intégralité du communiqué de presse de la CNDH)

La Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) préoccupée par les événements marquants de l'Actualité Nationale se prononce sur la situation :

1. De la situation sécuritaire

Depuis un certain temps, la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) constate après une relative accalmie, la reprise des sanglantes attaques terroristes qui sèment la mort et la désolation au sein de la Communauté nationale notamment dans les régions de Tillabéri, Tahoua, Diffa ainsi que Maradi. En effet, assassinats, viols, enlèvements, pillage, extorsion de biens, vols de bétail, pose d'engins explosifs, entre autres sont devenus les modes opératoires des terroristes contre de paisibles citoyens et les éléments des Forces de Défense et de Sécurité. L'attaque terroriste meurtrière du 16 mars dernier ayant visé de paisibles voyageurs en circulation sur l'axe Dori-Téra parmi lesquels

des passagers d'un bus de transport, froidement abattus à bout portant avant d'incendier le car, est intervenue tout juste une semaine après le massacre de nombreux villageois à Gueskéroou dans la région de Diffa.

Ces événements tragiques qui traduisent des traitements cruels et inhumains infligés aux victimes interpellent notre conscience collective et démontrent à suffisance le mépris de ces criminels à l'égard des droits humains.

En ces circonstances douloureuses, la CNDH condamne avec la plus grande fermeté ces actes ignobles et barbares que rien ne saurait justifier. Aux familles endeuillées, la CNDH présente ses condoléances les plus attristées et aux blessés, elle souhaite un prompt rétablissement.

A l'Etat et aux Forces de Défense et de Sécurité, la CNDH apporte soutien et encouragement pour toutes les dispositions prises en vue d'assurer la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national.

A la Communauté nationale, la

CNDH appelle à une union sacrée de tous les fils et filles du pays pour nous permettre de renouer avec la Paix, la Sécurité et la Stabilité dont notre pays a tant besoin pour son développement.

2. De la situation dans certains établissements pénitentiaires

Les missions d'investigations menées par la CNDH dans certaines maisons d'arrêt ont révélé l'existence de quelques difficultés dans la mise en œuvre de la loi N°2017-08 du 31 mars 2017, relative au régime pénitentiaire et son décret d'application.

Cette situation porte sur la visite des familles, des avocats, l'introduction de produits alimentaires de l'extérieur et l'accès aux médecins traitants notamment au niveau de la maison centrale de haute sécurité de Koutoukalé. En effet, l'on se souvient que cette maison d'arrêt située en pleine zone d'insécurité, a été plusieurs fois la cible d'attaques terroristes ayant conduit à édicter provisoirement certaines restrictions dans les relations des détenus avec l'extérieur.

Evidemment, le maintien de ces mesures dans la durée est de nature à affecter certains droits des détenus au rétablissement desquels la CNDH a rencontré les autorités compétentes notamment le Premier ministre et le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux.

La CNDH, encourage et soutient toutes les initiatives en cours en vue de renforcer l'humanisation du milieu carcéral et suivra la situation jusqu'au retour à la normale.

3. De la cherté de la vie

Les effets conjugués de la crise sanitaire liée au Covid-19 et la conjoncture internationale ont fortement affecté l'économie mondiale avec de graves répercussions sur l'Afrique. A cela s'ajoutent dans le Sahel une insécurité grandissante et une faible production agricole exposant les populations à une précarité alimentaire.

Du fait de cette situation, l'on assiste depuis un moment à une flambée des prix des produits de première nécessité qui pèse lourdement sur le pouvoir d'achats des citoyens en général et sur le panier de la ménagère en particulier. La CNDH, en exécution de son mandat constitutionnel de protection des droits humains, encourage le Gouvernement à continuer d'agir dans le sens de créer les conditions d'un 'désarmement tarifaire' devant permettre aux opérateurs économiques de réduire les prix des denrées de grande consommation pour soulager les souffrances des citoyens et protéger les consommateurs surtout en cette veille du mois béni de ramadan.

4. De l'exportation de la Mendicité

C'est avec indignation et consternation que la CNDH a appris l'existence d'un réseau de traite et d'exploitation des enfants nigériens dans les pays de la sous-région notamment en Algérie, au Bénin, en Côte d'Ivoire, récemment au Sénégal et ailleurs dans le monde. Ces trafiquants qui exploitent sans vergogne la vulnérabilité économique des victimes, violent allègrement les droits garantis aux enfants par les lois et règlements en vigueur dans notre pays ainsi que les conventions internationales. Ces agissements intolérables constituent une menace sérieuse sur l'avenir des enfants ainsi livrés à la rue et déniés de leurs droits à l'éducation, à la santé, et la protection qu'ils sont en droit d'attendre de leurs familles, de l'Etat et même de toute la communauté nationale. C'est pourquoi, la CNDH encourage l'Etat à poursuivre les actions engagées pour le rapatriement organisés des victimes en vue de leur réinsertion sociale et pour mettre hors d'état de nuire les auteurs de ces actes qui sapent l'honneur national.

Fait à Niamey le 25 mars 2022

Le Président de la Commission
Maty Elhadji Moussa

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DU PLAN
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
DIRECTION GENERALE
DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES
ET DU MATERIEL
PROGRAMME D'HARMONISATION ET DE
MODERNISATION DES ENQUÊTES SUR LES
CONDITIONS DE VIE DES MENAGES (PHECVM)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AOON) N° 001/INS/PHMECV/2022



1. L'Institut National de la Statistique (INS) du Niger a obtenu un Don de la Banque Mondiale, à travers la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), d'un montant équivalant à Quatre Millions Quatre Cent Mille (4.400.000) dollars US pour financer le Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de vie des Ménages (PHECVM) et se propose d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché N°001/INS/PHMECV/2022 pour la location des véhicules 4x4 tout terrain de l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages.

2. L'Institut National de la Statistique (INS) dans le cadre du lancement de l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les véhicules ainsi que les services d'entretien. Les fournitures sont réparties en un seul lot.

3. Le délai de livraison est de sept (7) jours calendaires avant le démarrage de l'activité. Les véhicules seront livrés à l'Institut National de la Statistique (INS).

4. La Passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l'AID » de juillet 2016 version révisée en Novembre 2017 et Août 2018, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Spécialiste en Passation des Marchés du programme PHECVM à l'INS ou consulter le dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous,

du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (heure locale).

6. Les exigences en matière de qualifications sont : avoir un agrément pour la location des véhicules et avoir exécuté en tant que fournisseur principal au moins deux (2) marchés sur la prestation de la location des véhicules de terrain, dont au moins un marché qui fait 40 % du montant de son offre (copie des contrats, PV de réception ou attestations de bonne fin à joindre, étant entendu que l'absence ou la non-conformité de ces documents entraînera le rejet de l'offre) ;

*Il fournira comme partie intégrante de son offre, les caractéristiques techniques démontrant que les véhicules qu'il propose de livrer sont conformes au Cahier des Prescriptions Techniques du dossier d'appel d'offres (les caractéristiques techniques des véhicules proposés et toutes autres indications nécessaires à l'appréciation technique desdits véhicules). Ces caractéristiques doivent être libellées en langue française, étant entendu que leur absence ou leur non-conformité conduira au rejet de l'offre ;

*Il devra disposer d'un service après-vente : Le soumissionnaire justifiera de l'existence à Niamey d'un atelier d'entretien et de réparation ;

*Il devra disposer, pour faire face aux charges financières résultant des engagements contenus dans le marché, d'une attestation de capacité financière d'un montant d'au moins 25 % du montant de l'offre matérialisée par une ligne de crédit inconditionnelle et irrévocable par lot, délivrée par une banque reconnue, à travers laquelle la banque se porte garante et responsable, à l'égard de l'autorité contractante, au nom du fournisseur, de la disponibilité des fonds nécessaires à l'exécution complète du marché (voir modèle joint au DAO). L'absence de cette attestation entraînera le rejet de

l'offre.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de Cent Mille (100.000) francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès de la gestionnaire du programme PHECVM à l'INS.

8. Les offres rédigées en français devront être soumises en quatre (4) exemplaires (un (1) original et trois (3) copies) à l'adresse ci-dessous, au plus tard le vendredi 08 avril 2022 à 09 heures 30 minutes (heure locale).

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises après 09 heures 30 minutes ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour à 10 heures 30 minutes dans la salle de réunion Jacques ADEHOSSI, sise au 2ème étage de l'Institut National de la Statistique (INS), en présence des soumissionnaires et ou de leurs représentants qui souhaitent y assister.

9. Les offres doivent comprendre : une garantie de soumission d'un montant égal à Deux Millions Quatre Cent Soixante-Huit Mille Six Cent Dix (2 468 610) FCFA.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)
Programme d'Harmonisation et de Modernisation des
Enquêtes sur les Conditions de vie des Ménages
(PHECVM)

BP : 13 416 Niamey -Niger Téléphone : (227) 20 72 35 60,
Email : ins@ins.ne ou iakourgueni@ins.ne

LE DIRECTEUR GENERAL pi
Sani OUMAROU

SEARCH FOR COMMON GROUND
1700 Woodland Ave 10th Suite 1101, Washington, DC 20006, USA
T: +1 202 382-0828 F: +1 202 382-0774
www.sfcg.org | www.sfcg.org

Rue Billard 205, Bte 13, B-1040 Bruxelles, Belgique
T: +32 2 736 7082 F: +32 2 736 7010
info@sfcg.org | www.sfcg.org

Niger Program
Référence No: 28/03/2022 Tel : 20 35 26 35 BP : 10 931

DEMANDE DE QUOTATION

Search For Common Ground (SFCG). Une ONG internationale œuvrant dans le domaine de l'humanitaire et plus précisément dans le domaine de la construction de la paix. Elle est basée à, 1601 Connecticut Avenue, Washington DC., 20009-1035 USA, et à Rue Billard 205. Bte 13, B-1040 Bruxelles, Belgique. Elle a pour mission de transformer la façon dont le monde gère les conflits : loin des approches adversaires et vers des solutions coopératives.

Dans le cadre de la poursuite de ses activités, SFCG envisage faire une activité d'où la couverture presse écrite.

Merci de trouver les détails dans le tableau ci-dessous :

	Description	Unité	Quantité	Spécification
1	Couverture Presse écrite à l'hôtel Gawave le 28/03/2022 Dans le cadre d'appui à l'élaboration d'un support d'information par la CNDH/PD	Unité	1	

Nous vous prions de bien vouloir considérer les informations ci-après : La disponibilité La qualité du service Vos délais et conditions de paiement Notre Bureau Search For Common Ground de Niamey est situé au quartier plateau Boulevard Mali Béro.

Personne de contacte :

Chékou Maina ; Tel : 92 80 23 46. Mail : mchekou@sfcg.org

Lawali Gagere ; Tel : 92 61 16 17. Mail : igagere@sfcg.org

Date limite de dépôt : le mardi 28/03/2022 à 11h30

Merci !

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte de l'acte de cession portant sur la parcelle N°14 de l'ilot 947, lotissement NOUVEAU MARCHE au nom de Madame AISSATÁ MOLOKOYE.

Prière à toute personne qui l'aurait trouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude Notariale de Maître Abder-Rhman HALIDOU ABDOULAYE, Notaire à la Résidence de Niamey (République du Niger) BP : 2800, Tél. : +22720.34.06.30, E-mail : officenotarialabder@yahoo.fr, ou au service domanial de la communauté urbaine de Niamey.

Pour avis le NOTAIRE
Maître Abder-Rhman HALIDOU ABDOULAYE

REPUBLIQUE DU NIGER
TRAITEMENTS-TRAVAIL-PROGRES
MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNICATIF
Agence Nigérienne de Volontariat pour le Développement (ANVD)
Établissement Public à caractère social
Tel : +227 20 72 23 23. 02: 673, Niamey-Niger
E-mail : anvd.niger@gmail.com
Site web : www.anvd.ne

AVIS DE REPORT DE LA DATE DE CLOTURE DE DEPOT DE CANDIDATURE

L'ANVD informe les candidats intéressés par le recrutement de onze (11) Volontaires Nationaux de Développement (VND) au profit des onze Communes d'intervention du Projet d'Appui à la Modernisation de l'Etat pour un Service Public de qualité sur le Territoire (AMESP), que la date de clôture du dépôt de candidature initialement prévue le jeudi 31 mars 2022, est reportée au jeudi 07 avril 2022 à 17 heures.

L'ANVD informe les candidats que les candidatures peuvent être envoyées par mail à l'adresse ci-après : anvd.niger@gmail.com

Les onze (11) Communes concernées sont : Toumour, Bosso, Kablewa, N'Guelbéli, Goudoumaria, Abala, Banibangou, Tondikwindi, Inatès, Bankilaré, Tassara.

● **Nigeria**

Le Nigeria enregistre des succès dans la lutte contre le terrorisme et les activités criminelles (ministre)

Le Nigeria devient chaque jour plus sûr avec la série de succès enregistrés dans la lutte contre Boko Haram, les bandits et autres éléments criminels, selon le ministre de l'Information du pays, Lai Mohammed.

S'adressant à une conférence de presse lundi à Abuja, la capitale du pays, M. Mohammed a déclaré que les forces de sécurité avaient mené une bataille contre les bandits et les avaient mis en fuite, et que leurs rangs étaient décimés. "Je suis fier de nos forces de sécurité, de nos hommes et femmes en uniforme. Malgré une myriade de défis sécuritaires, ils sont à la hauteur", a déclaré M. Mohammed aux journalistes. "Alors que les terroristes et leurs camps sont décimés, des milliers de terroristes et leurs familles se rendent en masse", a-t-il ajouté. Le ministre a attribué ce succès à l'acquisition de plateformes modernes

pour les forces armées. Il a déclaré que ces plates-formes modernes avaient largement contribué à améliorer leur niveau de préparation et d'efficacité opérationnelles, ainsi qu'à renforcer leurs capacités. Le ministre a également salué la mise en œuvre de l'initiative de police de proximité, qui, selon lui, a conduit à la formation de 25.000 gendarmes dans plusieurs collèges de police du pays. Il a ajouté que l'administration avait approuvé la révision et la revalorisation des salaires du personnel de police de 20% et augmenté l'indemnité de service des officiers de police pour renforcer leur moral.

(Xinhua)

● **Guerre en Ukraine**

Des pourparlers pour changer le cours du conflit, Washington hausse le ton

Les délégations russes et ukrainiennes se rencontrent à nouveau ce mardi en Turquie. Un des points importants des négociations porte sur "les garanties de sécurité et la neutralité, le statut dénucléarisé de notre Etat", a déclaré le président Zelensky à des médias russes. L'urgence se porte aussi sur la situation humanitaire à Marioupol. Dans le même temps, les Etats-Unis veulent frapper encore plus durement Moscou en visant "leurs chaînes d'approvisionnement".

Depuis plusieurs jours, le gouvernement de Vladimir Poutine semble avoir modifié les priorités de son "opération militaire spéciale" menée depuis plus d'un mois en Ukraine. Dans le même temps, la pression financière augmente sur la Russie et les pays européens cherchent à se désengager progressivement des contrats noués sur la livraison de gaz et de pétrole. Le siège de Marioupol compromet en effet les promesses de Moscou de ne pas viser les populations civiles, ou encore d'occuper plusieurs villes clés.

L'idée d'un compromis s'impose donc de plus en plus. Ce mardi s'ouvre de nouveaux pourparlers à Istanbul. Un des points importants de ces discussions porte sur "les garanties de sécurité et la neutralité, le statut dénucléarisé de notre Etat", avait déclaré dimanche le président ukrainien Volodymyr Zelensky à des médias russes, accusant son homologue Vladimir Poutine et son entourage de faire "traîner les choses". Ces discussions sont-elles capables de faire changer le cours du conflit ? Rien n'est moins sûr. Une

précédente séance de négociations en présentiel avait déjà eu lieu le 10 mars en Turquie, au niveau des ministres des Affaires étrangères, mais n'avait débouché sur aucune avancée.

L'administration de Vladimir Poutine ne dessert pas non plus son état autoritaire. Rentré en Russie, l'oligarque Roman Abramovitch, qui tente de jouer les médiateurs entre Moscou et Kiev pour faire cesser la guerre en Ukraine, ainsi que deux négociateurs ukrainiens ont souffert de symptômes qui font penser à un possible "empoisonnement", a dit à l'AFP une source proche du dossier, confirmant des informations du Wall Street Journal.

Sur le front en Ukraine, "les occupants sont repoussés d'Irpin, repoussés de Kiev. Cependant, il est trop tôt pour parler de sécurité dans cette partie de notre région. Les combats continuent. Les troupes russes contrôlent le nord de la région de Kiev, disposent de ressources et de main-d'œuvre", a déclaré M. Zelensky dans une vidéo lundi soir.

Dans les régions de Tchernigiv, Soumy, Kharkiv, du Donbass, et dans le sud de l'Ukraine, "la situation reste partout tendue, très difficile", a souligné lundi soir le président Zelensky.

(Xinhua)

(Latribune.fr avec AFP)

● **Burkina Faso**

Plus de 2,8 millions de personnes en situation de crise alimentaire (TV)

Plus de 2,8 millions de personnes réparties dans 11 provinces au Burkina Faso sont en situation de crise alimentaire, a rapporté lundi la télévision publique du Burkina Faso, RTB, citant les chiffres publiés par le Comité de prévision de la situation alimentaire et nutritionnelle (CPSA) du pays lors de sa première session de l'année 2022 qui s'est tenue le même jour.

Selon RTB, le ministre de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques, Innocent Kiba, a déclaré que les résultats "qui vont sortir de ce comité, vont nous permettre très rapide-

ment de mettre en œuvre un plan de réponses pour pouvoir gérer la situation actuelle qui est assez difficile sur le plan alimentaire et nutritionnel". Il a ajouté que des actions d'anti-ci-

pations avaient été pensées. "Dès la semaine prochaine, des actions seront posées pour l'ouverture de boutiques-témoins pour soulager un tant soit peu la population en attendant que le plan de réponse se

mette en œuvre", a-t-il dit. En outre, a-t-il assuré, des actions sont en cours au niveau du gouvernement pour faire en sorte que cette année, on puisse faciliter l'approvisionnement en intrant pour mieux préparer la campagne agricole prochaine.

INSERTION LÉGALE
(VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE)

A la requête d'Orabank Niger (ex BRS Niger), succursale d'Orabank Côte d'Ivoire, Société Anonyme au capital de trente-sept milliards quatre cent quarante-trois millions sept cent cinquante mille (37.443.750.000) de francs CFA, ayant son siège social à Niamey, (République du Niger), Avenue de l'Amitié, BP 10.584, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Niamey sous le numéro: RCCM-NI-NIA-2015-M-3733 agissant par l'organe de Monsieur LAMINE KONE, Directeur Général Adjoint d'Orabank Côte d'Ivoire en charge de la gestion de la succursale du Niger, assisté de la SCPA:IMS, Avocats Associés, Niamey, KOARA KANO, Rue KK 37, Porte 128, BP. 11.457 Tél: 20370703, E-mail: cabimslawfirm@gmail.com, au siège de laquelle domicile est élu pour la présente et ses suites, et auquel devront être faites toutes notifications, significations ou offres réelles.

A l'audience d'adjudication du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey sis au Palais de Justice de ladite ville, salle ordinaire des audiences, le mercredi 27 avril 2022 à 09 heures 00 minute, jours et heures suivants, s'il y a lieu :

EN VERTU :

- De la grosse en forme exécutoire du contrat d'affectation hypothécaire en date

du 18 mai 2021 passé par devant Maître MOHAMED AMADOU BOUKAR, Notaire à la résidence de Niamey, portant sur un immeuble bâti sur un terrain urbain d'une superficie de Quatre cent (400) mètres carrés, sis à Niamey, dans la zone de lotissement SONUCI, formant la Parcelle E, îlot 18.170, objet du Titre Foncier n°63.238 de la République du Niger, appartenant à Monsieur BOUBACAR ALI DYEY, caution hypothécaire de la société "ETS BOUBACAR SARL" ;

- De Procès-verbal de remise de la lettre de clôture juridique de compte en date du 11 octobre 2021 ;
- Du pouvoir spécial aux fins de saisie immobilière donné par le Directeur Général Adjoint d'Orabank Côte d'Ivoire à Maître CISSE AMADOU, huissier de justice près le Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey ;

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

Désignation :
Un immeuble bâti sur un terrain urbain d'une superficie de Quatre cent (400) mètres carrés, sis à Niamey, dans la zone de lotissement SONUCI, formant la Parcelle E, îlot 18.170, objet du Titre Foncier n°63.238 de la République du Niger, tel que ledit immeuble existe, s'étend et se comporte avec toute son assise et dépendance, ainsi que les constructions et augmentations qui pourront y être, sans aucune exception ni réserve appartenant à Monsieur BOUBACAR ALI DYEY, caution

hypothécaire de la société "ETS BOUBACAR SARL" ;

Débiteur saisi :
La Société "ETS BOUBACAR ALI SARL", société à responsabilité limitée, ayant son siège à Niamey/Quartier RIAD, NIF : 46 228, représentée par son Gérant ;
MISE A PRIX EST FIXÉE A : 88.000.000 F.CFA

Les enchères ne pourront être mandées de 1.000.000 F.CFA et pourront être portées par le ministère d'un avocat ou par les enchérisseurs eux-mêmes.

On ne peut porter des enchères qu'après avoir déposé une consignation de dix millions francs (10.000.000) F.CFA à la SCPA:IMS, Avocats associés et poursuivant, 5 jours au moins avant la date d'adjudication.

Fait et rédigé à Niamey, le 25 mars 2022, par la SCPA:IMS, Avocats associés ;

Pour tout renseignement s'adresser :
1°) A la SCPA:IMS, avocats associés, ayant son siège social à Niamey porte N° KK 37, BP : 11.457, porte 128, tél 20.37.07.03 ; 98 31 79 79.
2°) Le Greffier en Chef près le Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey, dépositaire du cahier des charges
3°) Maître CISSE AMADOU, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur près le Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey, y demeurant.

Pour extrait
SCPA IMS

REPUBLICQUE DU NIGER
Région de Dosso
Direction Régionale de l'Éducation Nationale

Marchés Publics

PLAN PRÉVISIONNEL DE PASSATION DE MARCHÉ 2022

N°	Objet de la prestation	Prestataire	MONTANT ESTIMÉ (Mliards de FCFA)		MONTANT RÉEL (Mliards de FCFA)							
			2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
1	Construction des infrastructures scolaires dans les zones rurales de la Région de Dosso	BOUYA	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
2	Construction des infrastructures scolaires dans les zones rurales de la Région de Dosso	BOUYA	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
3	Construction des infrastructures scolaires dans les zones rurales de la Région de Dosso	BOUYA	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000

DC : Demande de Cotat on
DRP: Demande de Réajustement et de Prix
AGCIE: Appel d'Offre Ouvert National
SC: Sans objet

DGCM: Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
DREN: Direction Régionale de l'Éducation Nationale
CIPMB: Comité des marchés publics et des Opérations budgétaires
M: Mliards de francs

LE DREN

<p>UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE La Commission Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'Economie Numérique Le Commissaire</p>	<h1>AVIS DE RECRUTEMENT</h1> <h2>N°0002/2022/AMI/DEMEN/UEMOA</h2>											
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE L'EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE COMMUNE (PIC) DE L'UEMOA												
<p>1. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dans le cadre de l'exécution de son Budget 2022, envisage le recrutement d'un Consultant chargé de l'évaluation de la mise en œuvre de la Politique Industrielle Commune (PIC) de l'Union.</p> <p>2. L'objectif global :</p> <p>L'objectif global de la mission est d'évaluer la mise en œuvre de la Politique Industrielle Commune (PIC) adoptée le 08 décembre 1999.</p> <p>3. De façon spécifique, la mission du bureau d'études consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluer la pertinence des objectifs, l'efficacité des résultats atteints et l'efficience dans la mise en œuvre de la PIC ; • évaluer les résultats de la PIC ; • analyser l'impact de la mise en œuvre de la PIC sur les bénéficiaires et autres parties prenantes ; • identifier les difficultés rencontrées et proposer des pistes de solutions ; • apprécier la pertinence des programmes de la PIC au regard du contexte économique actuel dans la sous-région ; • dégager les perspectives en rapport avec les nouvelles orientations de l'Union ; • définir les actions prioritaires à mettre en œuvre tenant compte de l'environnement économique. <p>4. La durée totale prévue pour l'exécution de la mission est de cinquante-deux (52) jours prestés à compter de sa date de démarrage.</p> <p>5. En vue de la constitution de la liste restreinte suivie d'une Demande de Propositions, le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest</p>	<p>Africaine invite les Consultants internationaux à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites.</p> <p>6. Les Consultants intéressés sont invités à produire, dans leurs dossiers de manifestation d'intérêt, toutes références et documents permettant d'apprécier leurs expériences et expertises en lien avec ces prestations en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, moyens matériels, expériences, dans des conditions semblables, disponibilité des compétences nécessaires, etc.).</p> <p>7. La Commission de l'UEMOA, se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.</p> <p>8. L'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux règles et procédures définies par la réglementation en vigueur à l'UEMOA notamment le Règlement d'exécution n°001/2020/COM/UEMOA du 24 février 2020 relatif aux règles de passation, d'exécution, de réception et de règlement des marchés des Organes de l'UEMOA.</p> <p>9. Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale du Consultant, l'expérience spécifique et la connaissance de la région sur la base des critères ci-après :</p> <table border="1" data-bbox="582 907 997 1075"> <thead> <tr> <th>Critères d'évaluation</th> <th>Notes pondérées maximum</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Expérience générale du Consultant</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>2. Expérience spécifique du Consultant</td> <td>60</td> </tr> <tr> <td>3. Connaissance de la région (pays de l'UEMOA)</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Total des points</td> <td>100</td> </tr> </tbody> </table>	Critères d'évaluation	Notes pondérées maximum	1. Expérience générale du Consultant	30	2. Expérience spécifique du Consultant	60	3. Connaissance de la région (pays de l'UEMOA)	10	Total des points	100	<p>10. Pour tous renseignements, veuillez contacter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Madame Pauline P. CRESPIN - Tél. : +226 25 42 50 60, Email : pccrespin@uemoa.int ; • Monsieur Bou SIDIBE - Tél : +226 25 42 51 09, Email : bsidibe@uemoa.int. Aux jours et heures suivants : • Du lundi au vendredi, de 07 H 30 mn à 12 H 30 mn et de 13 H 30 mn à 16 H 30 mn. <p>11. Les manifestations d'intérêts en langue française, sous format papier A4, et fournies en trois (03) exemplaires, peuvent être envoyées par la Poste, ou déposées au bureau du courrier de la Présidence de la Commission de l'UEMOA ; 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO ; 01 BP 543 Ouagadougou 01 - BURKINA FASO au plus tard le vendredi 15 avril 2022 à 9 heures 30 mn précises, heure locale.</p> <p>L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures 30 mn au 1^{er} étage du complexe administratif de l'UEMOA sis à Ouaga 2000.</p> <p>L'enveloppe contenant la Manifestation d'intérêts devra être scellée et portée visiblement la mention : « Manifestation d'intérêts pour le recrutement d'un Consultant chargé de l'évaluation de la mise en œuvre de la Politique Industrielle Commune (PIC) de l'Union ».</p> <p style="text-align: right;">Le Commissaire chargé du Département de Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'Economie Numérique Paul Koffi Koffi</p>
Critères d'évaluation	Notes pondérées maximum											
1. Expérience générale du Consultant	30											
2. Expérience spécifique du Consultant	60											
3. Connaissance de la région (pays de l'UEMOA)	10											
Total des points	100											

<p>UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE La Commission Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'Economie Numérique Le Commissaire</p>	<h1>AVIS DE RECRUTEMENT</h1> <h2>N°0003/2022/AMI/DEMEN/UEMOA</h2>											
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE L'ETUDE D'IDENTIFICATION DES POLES DE COMPETITIVITE INDUSTRIELLE DANS L'UEMOA												
<p>1. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dans le cadre de l'exécution de son Budget 2022, envisage le recrutement d'un Consultant chargé de l'étude d'identification des pôles de compétitivité industrielle dans l'UEMOA.</p> <p>2. L'objectif global :</p> <p>L'objectif global de la mission est d'identifier dans l'espace UEMOA, des zones géographiques à fort potentiel industriel, en vue de stimuler la productivité des entreprises industrielles qui s'y installeront selon les secteurs d'activités. Ces pôles de compétitivité devront s'appuyer sur le potentiel en ressources naturelles, humaines et infrastructurelles de la Région.</p> <p>3. De façon spécifique, la mission du bureau d'études consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • faire un état des lieux des différentes initiatives en matière de pôles de compétitivité ou clusters industriels dans les Etats membres ; • identifier les secteurs d'activités porteurs des différents pôles de compétitivité industrielle selon des critères pertinents permettant d'apprécier la masse critique de chaque domaine à se positionner comme prioritaire ; • identifier au moins cinq (05) zones géographiques à fort potentiel industriel dans les principales filières industrielles de l'Union ; • identifier les clusters industriels existants pouvant être intégrés dans les pôles de compétitivité industrielle suivant leurs secteurs d'activités ; • identifier les caractéristiques des pôles potentiels, ou les critères sur la base desquels il pourrait être envisagé de les sélectionner ; • proposer les différents volets d'intervention des gouvernements et institutions partenaires pour soutenir financièrement le développement des secteurs porteurs ou pôles identifiés ; • proposer un dispositif organisationnel de pilotage, de mise en œuvre et de suivi des pôles de compétitivité industrielle dans l'UEMOA. <p>4. La durée totale prévue pour l'exécution de la mission est de</p>	<p>cinquante-cinq (55) jours prestés à compter de sa date de démarrage.</p> <p>5. En vue de la constitution de la liste restreinte suivie d'une Demande de Propositions, le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite les Consultants internationaux à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites.</p> <p>6. Les Consultants intéressés sont invités à produire, dans leurs dossiers de manifestation d'intérêt, toutes références et documents permettant d'apprécier leurs expériences et expertises en lien avec ces prestations, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, moyens matériels, expériences, dans des conditions semblables, disponibilité des compétences nécessaires, etc.).</p> <p>7. La Commission de l'UEMOA, se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.</p> <p>8. L'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux règles et procédures définies par la réglementation en vigueur à l'UEMOA notamment le Règlement d'exécution n°001/2020/COM/UEMOA du 24 février 2020 relatif aux règles de passation, d'exécution, de réception et de règlement des marchés des Organes de l'UEMOA.</p> <p>9. Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale du Consultant, l'expérience spécifique et la connaissance de la région sur la base des critères ci-après :</p> <table border="1" data-bbox="582 1870 997 2038"> <thead> <tr> <th>Critères d'évaluation</th> <th>Notes pondérées maximum</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Expérience générale du Consultant</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>2. Expérience spécifique du Consultant</td> <td>60</td> </tr> <tr> <td>3. Connaissance de la région (pays de l'UEMOA)</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Total des points</td> <td>100</td> </tr> </tbody> </table>	Critères d'évaluation	Notes pondérées maximum	1. Expérience générale du Consultant	30	2. Expérience spécifique du Consultant	60	3. Connaissance de la région (pays de l'UEMOA)	10	Total des points	100	<p>10. Pour tous renseignements, veuillez contacter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Madame Pauline P. CRESPIN - Tél. : +226 25 42 50 60, Email : pccrespin@uemoa.int ; • Monsieur Joël P. S. YAMEOGO - Tél: +226 25 42 51 12, Email: jpsyameogo@uemoa.int. <p>Aux jours et heures suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du lundi au vendredi, de 07 H 30 mn à 12 H 30 mn et de 13 H 30 mn à 16 H 30 mn. <p>11. Les manifestations d'intérêt en langue française, sous format papier A4, et fournies en trois (03) exemplaires, peuvent être envoyées par la Poste, ou déposées au bureau du courrier de la Présidence de la Commission de l'UEMOA ; 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO ; 01 BP 543 Ouagadougou 01 - BURKINA FASO au plus tard le vendredi 29 avril 2022 à 9 heures 30 mn précises, heure locale.</p> <p>L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures 30 mn au 1^{er} étage du complexe administratif de l'UEMOA sis à Ouaga 2000.</p> <p>L'enveloppe contenant la Manifestation d'intérêt devra être scellée et porter visiblement la mention : « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant chargé de l'étude d'identification des pôles de compétitivité industrielle dans l'UEMOA ».</p> <p style="text-align: right;">Le Commissaire chargé de l'intérim du Département de Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'Economie Numérique Mahamadou GADO</p>
Critères d'évaluation	Notes pondérées maximum											
1. Expérience générale du Consultant	30											
2. Expérience spécifique du Consultant	60											
3. Connaissance de la région (pays de l'UEMOA)	10											
Total des points	100											



REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES MOYENS GENERAUX
DIRECTION DES MARCHES PUBLICS ET
DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

Marchés Publics

ADDITIF N° 1 AU PLAN PREVISIONNEL DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU MINISTÈRE DES FINANCES AU TITRE DE L'ANNÉE 2022

DONNEES SUR LA PASSATION DES MARCHES

RÉF. No. (1)	Objet du marché	PRM	Montant	GENERALITES		DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES					EVALUATION DES OFFRES			EXECUTION
				Mode de passation du marché (3)	Date de l'envoi du projet de DAO au CMP/EF (6)	Date de réception avis du CMP/EF (7)	Date d'invitation à soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis du CMP/EF (12)	Date de signature du contrat (14)	Date d'approbation par le CMP/EF et engagement comptable (15)	Délai d'exécution (16)	
1.	Rehabilitation villa GS Sahel et les locaux de la cour d'appel de Niamey	DGPE	PM	DC			05/04/2022	12/04/2022	12/04/2022	19/04/2022	26/04/2022	03/05/2022	2 Mois	BN
2.	Achat fourniture de bureau (modification de la ligne 27 du PPM initial de DRP en DC)	DGPE	PM	DC			05/04/2022	12/04/2022	12/04/2022	19/04/2022	26/04/2022	03/05/2022	2 Mois	BN
3.	Mise en place d'un logiciel de gestion du parc automobile National (modification de ligne 24 du PPM initial de AO en AMI)	DGPE	PM	AM	25/04/2022	02/05/2022	06/05/2022	23/05/2022	30/05/2022	06/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	2 Mois	BN
4.	Maintenance des applications du SISIC	DGI	PM	Entente directe	25/04/2022	31/04/2022	20/05/2022	26/05/2022	31/05/2022	06/06/2022	13/06/2022	17/06/2022	3 Mois	Compte SISIC
5.	maintenance des infrastructures du SISIC	DGI	PM	ADO	25/04/2022	02/05/2022	06/05/2022	06/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	27/06/2022	30/06/2022	3 Mois	Compte SISIC
6.	travaux de réhabilitation du bâtiment (centre et recettes des impôts) de la rive droite	DGI	PM	DC			05/04/2022	12/04/2022	12/04/2022	19/04/2022	26/04/2022	03/05/2022	2 Mois	BN
7.	recrutement d'un cabinet pour la mise en place d'une plateforme d'analyse de données et de développement de modèle d'intelligence artificielle	DGI	PM	AM	25/04/2022	02/05/2022	06/05/2022	23/05/2022	30/05/2022	06/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	2 Mois	BN
8.	Acquisition de machines à timbrer	DGI	PM	ADO	25/04/2022	02/05/2022	06/05/2022	06/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	27/06/2022	30/06/2022	3 Mois	compte SISIC
9.	Acquisition de fourniture de bureau (modification de la ligne 3 du PPM initial de DRP à DC)	DGCMPOB	PM	DC			25/03/2022	01/04/2022	08/04/2022	15/04/2022	22/04/2022	29/04/2022	15 Jours	BN
10.	Acquisition de mobiliers de bureau pour le DATA Center (modification de la ligne 8 du PPM initial de DRP à DC)	DGMG	PM	DC			25/03/2022	01/04/2022	08/04/2022	15/04/2022	22/04/2022	29/04/2022	15 Jours	BN
11.	Fourniture et installation, équipement téléphonique pour le DATA CENTER	DGMG	PM	DC			01/04/2022	08/04/2022	15/04/2022	22/04/2022	29/04/2022	02/05/2022	1 Mois	BN
12.	Fourniture et installation d'un écran LED INDOOR12 M2 (4x3 m)	DGMG	PM	DC			01/04/2022	08/04/2022	15/04/2022	22/04/2022	29/04/2022	02/05/2022	1 Mois	BN
13.	Fourniture et installation d'une antenne relais et attribution d'un couple de fréquence UHF VHF pour poste mobile, maintenance du système téléphonique (preventive et curative) configuration, numérotation abrégée police secours et sapeurs-pompiers	DGMG	PM	DC			25/03/2022	01/04/2022	08/04/2022	15/04/2022	22/04/2022	29/04/2022	15 Jours	BN
14.	Acquisition matériels informatiques de bureau	DGTCP	PM	DC			05/04/2022	12/04/2022	12/04/2022	19/04/2022	26/04/2022	03/05/2022	2 Mois	BN
15.	Acquisition de matériel et mobiliers de bureau (modification de la ligne 9 du PPM initial de ADO en DC)	DGTCP	PM	DC			12/04/2022	19/04/2022	26/04/2022	03/05/2022	10/05/2022	17/05/2022	15 jours	BN
16.	Acquisition de Motos pour le niveau déconcentré (modification de la ligne 19 du PPM initial de DRP EN DC)	DGTCP	PM	DC			12/04/2022	19/04/2022	26/04/2022	03/05/2022	10/05/2022	17/05/2022	15 jours	BN
17.	Acquisition d'un logiciel de gestion des quittances sécurisées au niveau de TR (modification de la ligne 15 du PPM initial de AO en DC)	DGTCP	PM	DC			19/04/2022	26/04/2022	03/05/2022	10/05/2022	17/05/2022	24/05/2022	1 mois	BN
18.	Rehabilitation bâtiments de la DGTCP (modification de la ligne 14 du PPM initial de AO en DC)	DGTCP	PM	DC			19/04/2022	26/04/2022	03/05/2022	10/05/2022	17/05/2022	24/05/2022	1 mois	BN

LE SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
ABDOUL LAYE ISSOUFOU

INCROYABLE MAIS VRAI

Moselle : Pour faire face à la hausse des prix du carburant, elle va travailler à cheval

Une fois par semaine, une habitante de Moselle part avec sa jument sur son lieu de travail. L'occasion de passer un bon moment... et de faire quelques économies. Tous les mardis, «Tempette» est de sortie ! Cette jument de 15 ans part avec sa propriétaire, une habitante de Kerprich-aux-Bois (Moselle), à la clinique vétérinaire de cette dernière. Pas pour une visite ! Non, «Tempette» remplace l'habituelle voiture de sa cavalière. «Avec la hausse importante du prix du diesel et l'arrivée des beaux jours, je me suis dit pourquoi ne pas aller travailler avec Tempette ? En plus, ça lui fait un peu d'exercice», a expliqué la Moselle au Républicain Lorrain. Après 8 kilomètres de trajet, majoritairement en forêt et dans les champs, la jument trouve un paddock sur le parking de la clinique. «Elle y a du foin à volonté, de l'eau, l'abri d'une haie», détaille encore sa propriétaire.

20 Minutes.fr

H O R O S C O P E

<p>BÉLIER 21 mars - 19 avril</p> <p>21 avril</p> <p>Votre sensibilité sera à l'honneur. Vous comprendrez la réalité et la force de votre attirance pour votre partenaire, et vous arriverez à l'exprimer.</p>	<p>TAUREAU 20 avril - 20 mai</p> <p>20 avril - 20 mai</p> <p>Relevez la tête. Vous devrez affronter des situations difficiles, mais vous vous apercevrez que vous réagissez très bien.</p>	<p>GÉMEAUX 21 mai - 21 juin</p> <p>21 mai - 21 juin</p> <p>Vous saurez prendre les décisions qui s'imposent. Mais vous ne confondrez pas rapidité et précipitation. Vos supérieurs sauront vous apprécier.</p>	<p>CANCER 22 juin - 22 juillet</p> <p>22 juin - 22 juillet</p> <p>Plein feu sur votre vie professionnelle. Il vous sera plus facile qu'à l'ordinaire de travailler en équipe, les circonstances s'y prêteront bien.</p>
<p>LION 23 juillet - 21 août</p> <p>23 juillet - 21 août</p> <p>Tout semble rouler. Pas de problèmes de santé majeurs à craindre. Mais pour vous maintenir en pleine forme, surveillez votre alimentation.</p>	<p>VIERGE 22 août - 21 sept.</p> <p>22 août - 21 sept.</p> <p>Prenez davantage sur vous. Vous ne supporterez aucune contradiction et aucune autorité. Vous ne voudrez agir qu'à votre tête, quitte à vous obstiner.</p>	<p>BALANCE 22 sept. - 21 oct.</p> <p>22 sept. - 21 oct.</p> <p>Vous voudrez tout, tout de suite ! Vous serez tenté de commettre des excès. Il vous arrivera aussi de faire des esclandres.</p>	<p>SCORPION 22 oct. - 21 nov.</p> <p>22 oct. - 21 nov.</p> <p>Votre ciel est bleu. Vous serez gai, chaleureux, dynamique, et vous communiquerez cet entrain à ceux qui vous entourent.</p>
<p>SAGITTAIRE 22 nov. - 21 dec.</p> <p>22 nov. - 21 dec.</p> <p>Vous vivrez dans un état d'euphorie. Non seulement vous verrez la vie en rose, mais vous aurez la conviction qu'aucun problème n'est insoluble.</p>	<p>CAPRICORNE 22 dec. - 20 janvier</p> <p>22 dec. - 20 janvier</p> <p>Vous aurez des réactions imprévisibles. Votre enthousiasme à l'égard de votre entourage sera souvent suivi d'un repli sur vous-même.</p>	<p>VERSEAU 121 janv - 18 février</p> <p>121 janv - 18 février</p> <p>La chance est avec vous. Vous serez protégé contre les mauvaises surprises, et tout ce que vous envisagerez ou souhaiterez aura de grandes chances.</p>	<p>POISSONS 19 fév. - 20 mars</p> <p>19 fév. - 20 mars</p> <p>Miracle de l'amour : vous serez enclin à apprécier les choses sous leur angle le plus agréable, et vous verrez la vie avec des lunettes roses.</p>

PHARMACIES DE GARDE

Du Samedi 26 Mars Samedi 02 Avril 2022

• Ténéré	• Collège Mariama
• Belle Vue	• Wadata
• 7 Thérapies	• Indépendance
• Rawda	• République
• Dine	• Banifandou
• Malou	• Goudel
• Zara	• Niamey 2000
• Château 8	• Dendi
• Yamtala	• Aeroport
• Al Afya	• Gamkalley
• Boumi	• Rond Point Liptako
• Liberté	• Souko
• Concorde	• Tawhid
• Mali Béro	• Pop. Hôpital (sauf les dimanches)
• Courronne Nord	

NUMEROS UTILES

Renseignements :	12
Réclamations :	13
SAMU :	15
Police Secours :	17
Sapeurs Pompiers :	18
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit :	20 73 47 37

INSERTION LÉGALE

SCPA MANDELA, Avocats Associés, 468, Avenue des Zarmakoy B. P. 12 040 Niamey, Tél. 20 75 50 91/20 75 55 83, au siège de laquelle domicile est élu pour la présente et ses suites;

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur

En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Niamey, sis au Palais de Justice de ladite ville, salle ordinaire des dites audiences, le 27 Avril 2022 à 8h 30 minutes, jours et heures suivantes, s'il y a lieu.

Ont fait à tous ceux à qui il appartient :

Qu'en vertu de la grosse en forme exécutoire de l'acte d'affectation hypothécaire en date du 12 Avril 2018 passée par devant Maître DJIBO Aissala Notaire à la résidence de Niamey, entre la Banque Atlantique Niger et Monsieur MOHAMED BADDI

Et par suite d'un commandement de Maître IBRAHIM ADAMOU SOUMAILA, Huissier de Justice près le Tribunal de Grande Instance de Niamey, y demeurant, en date du 17 Janvier 2022;

Aux requêtes poursuites et diligences de **BANQUE ATLANTIQUE NIGER** par abréviation « **BA-NIGER** », Société anonyme avec conseil d'administration au capital de 11 619 600 000, ayant son siège social à Niamey, Rond Point de la Liberté. BP 375 Niamey, immatriculée au RCCM de Niamey sous le numéro RCCM-NI-M-2005 B-0479-NIF 9545-R, agissant par l'organe de son Directeur Général, Monsieur Coulibaly N'gan Gboho, assistée de la SCPA MANDELA, Avocats Associés, 468, Avenue des Zarmakoy, BP 12 040 Niamey,

Partie saisie : Monsieur BADDI MOHAMED demeurant à NIAMEY né le 01/01/1975 à Tahoua, de nationalité nigérienne, gérant de l'entreprise BM TRADING OIL

En présence ou dûment appelés **Monsieur BADDI MOHAMED** demeurant à NIAMEY né le 01/01/1975 à Tahoua, de nationalité nigérienne, gérant de l'entreprise BM TRADING OIL,

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Niamey, statuant en matière d'adjudication, sis au Palais de Justice de ladite ville, salle ordinaire des dites audiences, le 27 Avril 2022, à 08 heures 30 minutes, jours et heures suivantes : s'il y a lieu l'immeuble

dont la désignation suit

Désignation : Immeuble constituant un terrain urbain non bâti de forme rectangulaire, d'une superficie de 500 m2 sis à Niamey, dans la zone du lotissement LOSSOU GOUNGOU, objet du titre foncier n° 38.547 de la République du Niger et limité au Nord-Est par la route Niamey-Tondibia, au Sud-Est et au Sud-Ouest par le TF N° 15.702 et au Nord-Ouest par une rue de 10 m, sur la Mise à prix de : 47.000.000 FCFA

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus.

Fait et rédigé à Niamey, le 29 Mars 2022

par l'Avocat poursuivant soussigné

Pour tout renseignement s'adresser :

1° La SCPA MANDELA, Avocats Associés, 468 Avenue des Zarmakoy B.P. 12 040, Niamey, Tél. 20 75 50 91/20 75 55 83 ;

2° Maître IBRAHIM ADAMOU SOUMAILA, Huissier de Justice à Niamey

3° Le Greffier en chef du tribunal, dépositaire du cahier de charge

SOULEYMANE SEYDOU
Avocat à la cour

LE SAHEL

Place du Petit Marché ;
BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne
Site web : www.lesahel.org

Directrice de Publication
RABIBA ABOUBACAR BOUZOU

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)
Directeur : Assane Soumana : 20 73 99 86
Rédacteur en chef : Siradjji Sanda
Rédacteur en chef Adjt: Souley Moutari
Secrétaire de Rédaction: Hassane Daouda
Rédacteur en chef en ligne: Oumarou Moussa

Direction Technique (DT)
Directeur: Laouali Souleymane : 20 73 99 87
Chef infographiste-Tech-Art: Inoussa Oumarou
Chef infographiste-Tech-Art. Adj: Abdou Raphiou Maroufou

Direction Commerciale (DC)
Directeur: Tinni Abdou Soumana : 20 73 22 43
Chef service Communiqué et Pub: Tinni Abdou Soumana

Direction Administrative et Financière (DAF)
Directeur: Inoussa Sadissou Samy 20 73 99 85
Chef service Recouvrement: M. Alzouma Haroua

Composition : ONEP
Tirage : 5000 exemplaires

MOTS CROISES

HORIZONTALLEMENT

1. Groupes de cinq musiciens instrumentistes ;
2. Bramer - Favorable ;
3. Bassin de plongeur - L'être suprême ;
4. Tondu - Réfléchi ;
5. Princes arabes - Pieuses initiales ;
6. Consonnes - Naturel d'Amérique - Sujet sériné par le Vaniteux ;
7. Garçon des stalles - Halo ;
8. Les cavaliers y placent leurs pieds - Moto tout terrain ;
9. Vieille compagnie aérienne - Brève incursion chez l'ennemi ;
10. Un acheteur parfois considéré comme hostile ;

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

VERTICALEMENT

1. Bagarreur ;
2. Convient - Tresse ;
3. Qui a les couleurs de l'arc-en-ciel - Linge de lit ;
4. Arrivée - Propulsé ;
5. Résidence royale construite par des ouvrières ;
6. Infinatif - Temps géologique - Sigle du rail ivoirien ;
7. Continent ;
8. Tribunal qui siège à Arusha - Bien appris - A régler ;
9. Des lustres - Point cardinal ;
10. Fondateur de l'empire du Mali ;

numéro précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	R	Y	E	N	N	E	S	V	
2	V	E	L	A	I	T	C	P	I	
3	E	C	U	T	D	A	I	S		
4	R	T	O	A	L	I	N	E	A	
5	T	O	L	A	C	P	N	D	S	
6	I	Y	S	C	L	E	S			
7	R	E	M	D	I	O	R	L		
8	A	N	P	E	E	P	F	I		
9	I	R	I	S	E	I	U	L	E	
10	S	A	O	U	D	I	E	N	N	E